

LE MAGAZINE DES FARLÉDOIS
#40 • SEPTEMBRE 2020

RENTÉE 2020 ▶ P4

Cécile Muschotti
visite les classes

URBANISME ▶ P10

Serves et Guibaude :
un quartier en devenir

SPORT ▶ P18

Retour sur le projet
sportif 2020-2026



Forum des associations • Place de la Liberté • P. 25

La Farlède MAG

LE MAGAZINE DES FARLÉDOIS



LA FARLÈDE



Accueil de loisirs

LE PLEIN D'ACTIVITÉS TOUT L'ÉTÉ

► Découvrez le *dossier spécial* sur le **BUDGET 2020** • Pages 6 & 7



© Anne-Laure Collura • @an_photographyandpix

S O M M A I R E

➤ ÉDITO 3	➤ CÉRÉMONIES 15
➤ SCOLARITÉ..... 4	➤ JEUNESSE 16
➤ FINANCES 6	➤ SPORTS 18
BUDGET 2020	➤ EMPREINTE 20
➤ AMÉNAGEMENTS 8	ÉCOLE DE DANSE AUDREY LHOTE
➤ URBANISME 10	➤ SOLIDARITÉ 21
➤ ENVIRONNEMENT 12	➤ VIE ÉCONOMIQUE 22
➤ MOBILITÉ 13	➤ ASSOCIATIONS 24
➤ INTERCOMMUNALITÉ..... 14	➤ CULTURE 27
➤ TRIBUNE LIBRE 14	➤ ÉVÉNEMENTS 28

Revue *La Farlède Mag*, le journal des habitants de La Farlède, territoire de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau.

« Où trouver La Farlède Mag ? »

Le magazine est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres. Si vous ne le recevez pas, merci de contacter le service communication : 04 94 01 47 16
Courriels : communication@lafarlede.fr
communication.lafarlede@hotmail.fr

Édité par la mairie de La Farlède

Hôtel de Ville - Place de la Liberté - BP 25
83210 La Farlède

Directeur de publication : D^r Raymond Abrines
Adjoint à la communication : Yves Palmieri
Directrice de la communication : Sandrine Jacquelin
Rédaction : Raphaël Rone - Nirina Thoreau - Alice Wolski
Conception/Réalisation : Audren Soultan - Alice Wolski
Photographies : Service communication, Farlède objectif club, X
Impression : Riccobono
Imprimeur respectueux de l'environnement
Diffusion : 5 500 exemplaires
Distribution : La Poste, Médiapost
Dépôt légal : À parution



Les encres utilisées pour imprimer ce magazine sont végétales, donc moins toxiques et utilisant des ressources renouvelables.



*Farlèdoises, Farlèdois,
mes chers concitoyens.*

La saison estivale a subi les contraintes de la situation sanitaire. Malgré cela, les Farlèdoises et les Farlèdois ont pu profiter d'animations de qualité aux formats volontairement réduits. En partenariat avec l'Association des commerçants et artisans farlèdois (ACAF), la municipalité a pu proposer un programme alternatif avec des spectacles pour tous les goûts. Après un printemps singulier, les Vendredis de l'été nous ont permis de profiter de bons moments de détente sous les platanes de notre place de la Liberté. Nos restaurateurs ont, par ailleurs, pu profiter de ces festivités et se partager l'avenue de la République, fermée à deux reprises, de manière à permettre aux visiteurs de pouvoir s'installer sans se gêner.

Des activités, la Ville a pu également en proposer pendant les vacances des plus jeunes. Le service Éducation, enfance, jeunesse a fait preuve d'une réactivité remarquable pour remodeler son programme et accueillir les enfants malgré les contraintes inédites qui lui ont été imposées. Le CCAS a assuré de son côté un accompagnement sans faille des personnes les plus isolées et doublement vulnérables face à l'épidémie et aux fortes chaleurs.

C'est toujours dans le contexte très particulier de cette crise sanitaire qui perdure que La Farlède aborde la rentrée. Au fil des derniers mois, notre commune a pris des décisions et adapté sa politique aux circonstances en accompagnant au mieux les habitants dans leur quotidien familial et professionnel. Malgré ces contraintes inédites, la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les petits Farlèdois et leurs parents ont fait preuve de beaucoup de pragmatisme. Ils ont même forcé l'admiration de Cécile Muschotti, députée de la 2^e circonscription du Var qui leur a rendu visite le 3 septembre.

Je profite de ces lignes pour souhaiter une bonne rentrée aux élèves ainsi qu'à tous les enseignants des établissements scolaires farlèdois. Ces derniers ont négocié les épreuves du printemps avec beaucoup de professionnalisme et je tiens à les en féliciter à nouveau. La rentrée est également synonyme de nouveaux arrivants dans les équipes enseignantes. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous !

C'est aussi la rentrée pour les activités associatives et sportives. Comme chaque année, clubs et associations sont présents pour proposer leurs activités au public. Ces derniers ont pu apprécier l'étendue de l'offre qui leur est proposée à l'occasion du Forum des associations le 5 septembre dernier. Qu'elles soient sportives ou culturelles, les associations peuvent compter sur le soutien de la municipalité et de ses structures pour les accompagner dans leur fonctionnement habituel tout comme dans l'application des mesures particulières imposées par la crise sanitaire.

L'équipe municipale renouvelée n'a pas attendu la rentrée pour se mettre au travail. Adjointes et conseillers ont vite pris leurs marques pour s'attaquer aux dossiers qui leur sont confiés. Vous pourrez lire dans ces pages que le budget de la commune a été présenté lors d'un conseil municipal en juillet. Ce budget tient compte des circonstances tout en gardant le cap que nous nous sommes toujours imposé. Cette gestion mesurée qui hiérarchise les investissements, permet à La Farlède de figurer parmi les communes les plus solvables de sa strate dans le Var. Nos choix politiques nous ont permis, et nous permettront encore de faire face aux événements prévisibles et imprévisibles et de soutenir les habitants qui s'en retrouvent affectés, qu'il s'agisse de personnes fragilisées ou de commerçants et d'artisans mis en difficulté par la crise économique. Cette gestion prudente nous permet également d'avoir la capacité d'investir dans notre avenir. Le chantier du nouveau groupe scolaire en est un exemple concret. Il va bientôt être lancé. Ce sera le projet phare de la mandature qui débute.

Qu'ils soient publics ou privés, les aménagements immobiliers et mobiliers de la Ville doivent répondre à deux exigences que nous nous efforçons de suivre. Elles sont difficiles à concilier mais nous avons révisé notre Plan local d'urbanisme dans ce sens. Le besoin en logements s'impose de fait avec l'augmentation de la population. Les préoccupations écologiques nous concernent tout autant. La préservation d'un milieu naturel viable et pérenne doit modérer nos choix. La nouvelle équipe municipale s'est dotée d'un adjoint à l'environnement et d'une commission pour avancer plus efficacement sur cette problématique. Souvent plus concernés que leurs aînés, les jeunes ont leur mot à dire sur le sujet. C'est la raison pour laquelle nous leur proposons de rejoindre le Conseil municipal de jeunes (CMJ) qui sera élu en octobre. La défense de l'environnement et le développement durable seront précisément au cœur de la feuille de route qui lui sera confiée. Le CMJ aura un budget alloué pour mener à bien les projets qu'il jugera bon de lancer.

Avec le soutien de la population, l'équipe municipale et moi-même sommes déterminés à poursuivre notre travail quelles qu'en soient les conditions et même si la situation actuelle fait toujours planer son lot d'incertitudes sur la planification de projets et événements. Nous avons tous fait preuve d'une excellente capacité d'adaptation durant les mois écoulés et nous continuerons dans ce sens tant que ce sera nécessaire. Conjuguée avec la solidarité des habitants, la cohésion des élus et des services municipaux nous permettra de bien vivre ensemble au pied du Cou-don en toute circonstance !

R. Abrines

D^r Raymond ABRINES
Maire de La Farlède





RENTÉE DES CLASSES

LA DÉPUTÉE CÉCILE MUSCHOTTI À LA RENCONTRE DES ÉCOLIERS

CE JEUDI 3 SEPTEMBRE, LA DÉPUTÉE DE LA 2^E CIRCONSCRIPTION CÉCILE MUSCHOTTI A RENDU VISITE AUX ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN-AICARD. UNE OCCASION DE PRENDRE LA TEMPÉRATURE EN CETTE RENTÉE PARTICULIÈRE.

C'est une délégation conséquente qui s'est présentée ce jeudi matin à Jean-Aicard à l'occasion de la visite de Cécile Muschotti, députée de la 2^e circonscription du Var. Accueillis par Raymond Abrines, le maire, et Anne-Laure Excoffon-Jolly, l'adjointe aux affaires scolaires, l'inspecteur d'Académie Olivier Millangue et l'inspectrice de la circonscription Sylvie Laure accompagnaient la députée au cours de la visite menée par Eric Centofanti, directeur de l'établissement. Une rencontre motivée par le contexte particulier de cette rentrée 2020. « Il était important de saisir et ressentir cette rentrée du point de vue des parents, des enfants, des équipes pédagogiques mais aussi des élus, explique Cécile Muschotti. Je souhaitais aussi voir ce qui a été mis en place et comment cela est perçu ». L'élue salue l'arrêté pris par le maire imposant le port du masque aux abords des écoles. D'autres instructions ont été données par l'inspecteur d'Académie afin qu'à la cantine les élèves conservent chaque jour les mêmes voisins de table. Cécile Muschotti a, quant à elle, exprimé le souhait d'équiper les personnels éducatifs de maternelle en masques transparents, estimant qu'aux âges de l'apprentissage du langage il est important de distinguer la bouche. Ce sera chose faite.



À l'issue de la visite, qu'elle qualifie de « chaleureuse et studieuse », Cécile Muschotti était heureuse de constater l'absence d'anxiété et d'appréhension de la part des enfants. Au-delà de l'aspect symbolique, cette visite a également été l'occasion aux uns et aux autres, de se rencontrer dans leurs missions respectives, diverses et variées, « cela montre que la République est capable d'être unie. Ça a du sens ».



Service Éducation, enfance, jeunesse : 04 94 31 53 61 - 06 24 74 02 29

L'école Jean-Aicard compte 347 élèves répartis en 13 classes. Chacune d'elles a été saluée par la députée avant de rencontrer la classe de CM1/CM2 de Nathalie Baure pour un échange autour du rôle de l'élue parlementaire. Un cours succinct qui appellera sans doute à un approfondissement en vue de la préparation du Conseil municipal de jeunes (cf page 16).

RESTAURANT SCOLAIRE

OPÉRATION ANTI-GASPI, C'EST PARTI !

C'EST LA RENTÉE, L'OCCASION DE PRENDRE DE BONNES RÉOLUTIONS. CETTE ANNÉE À LA CANTINE, C'EST DÉCIDÉ, ON PASSE AU TRI !

Àu restaurant scolaire de La Farlède ce ne sont pas moins de 600 repas qui sont servis chaque jour. Et chaque service génère une quantité de déchets non négligeable. En effet, 30 kg en moyenne sont jetés par jour dans les cuisines des écoles. Afin de mesurer, mais aussi de maîtriser ces déchets, le service Éducation-enfance-jeunesse a mis en place un système de tri. Envisagée en 2019, l'opération a été reportée pour se concrétiser en ce début d'année scolaire.

1,2,3 bacs

Restes alimentaires, papiers et plastiques... après le repas, chaque matière doit trouver sa place dans un bac. « Sur 2 à 3 semaines, les bacs sont pesés. On fait un tableau par jour, avec le menu, le nombre de repas servis et le résultat des pesées, explique Marie Féjot, coordinatrice du projet écologique anti-gaspi. Il s'agit de faire la distinction entre les déchets que l'on ne peut pas éviter, comme les épluchures puisque l'on y inclut la préparation, et les autres qui représentent du gaspillage alimentaire ».

Se faire une idée concrète du gaspillage va permettre de trouver des solutions pour le réduire. En relevant

notamment les préférences des enfants. Et, pourquoi pas, en s'orientant vers un système de plats « petite faim » « grande faim », comme cela se fait sur d'autres communes. Un moyen efficace pour éviter aux petits moineaux d'être trop servis. « Une étude démontre



aussi que la viande est très jetée dans les cantines, le menu végétarien, qui est de rigueur une fois par semaine, est aussi une solution antigaspi », relève Marie Féjot. Différentes pistes seront étudiées à l'issue de ces trois premières semaines de tri sélectif.

Responsabiliser

Trier c'est aussi se donner la possibilité de valoriser les déchets. « D'ailleurs, le Sittomat* veut mettre en place une collecte de bio déchets en lien avec la Communauté de communes... ». Plus largement, l'opération vise aussi à sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire, et par la même toucher les adultes. Cette sensibilisation passe par la mise en place d'ateliers sur le temps méridien. « L'idée est de les responsabiliser en les impliquant dans la démarche. Ils pourront lancer à leur tour une campagne de sensibilisation par le biais d'affiches pour informer devant les écoles ».



Service Éducation, enfance, jeunesse : 04 94 31 53 61
*Sittomat : Syndicat mixte intercommunal de transport et de traitement des ordures ménagères de l'aire toulonnaise

ÉCOLES

UNE RENTÉE BIEN PRÉPARÉE

QUELQUE 800 ÉCOLIERS FARLÉDOIS ONT REPRIS LE CHEMIN DE L'ÉCOLE LE 1^{ER} SEPTEMBRE DERNIER. AFIN DE RÉPONDRE AU CONTEXTE SANITAIRE PARTICULIER, TOUT A ÉTÉ MIS EN ŒUVRE POUR GARANTIR DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ET DE TRAVAIL OPTIMALES AUX ÉLÈVES COMME AUX PERSONNELS.



Le mardi 1^{er} septembre, l'heure de la rentrée scolaire a sonné pour 774 petits Farlèdois. Les équipes pédagogiques étaient fin prêtes pour les accueillir dans les maternelles Marius-Gensollen et Marie-Curie et aux élémentaires Jean-Aicard et Jean-Monnet. « Nous n'avons pas ressenti d'appréhension particulière en ce jour de rentrée. Tout s'est très bien passé et tous les instituteurs étaient à leur poste », assure Anne-Laure Excoffon-Jolly, adjointe aux affaires scolaires qui est allée à leur rencontre, en compagnie du maire, pour les saluer et prendre un premier contact.

Si cette rentrée est peu ordinaire du fait du contexte sanitaire que l'on traverse, tout s'est déroulé au mieux. Tous, mairie comme enseignants, avaient pris la mesure pour préparer cette reprise dans les meilleures conditions « Tout avait été mis en place pour que parents et élèves puissent être accueillis de manière adaptée », explique l'élue. À cet effet, la rue de la Libération est fermée à la circulation afin de permettre aux piétons d'avoir plus d'espace et d'éviter les attroupements sur le trottoir devant les établissements scolaires, sécurisant de fait encore davantage les lieux. Le port du masque est également de rigueur aux abords des écoles, le maire a pris, fin août, un arrêté imposant cette mesure préventive.

La motivation au rendez-vous

Dès le premier jour, les services périscolaires étaient également opérationnels pour accueillir avant et après l'école les enfants en garderie ou pour l'accompagnement aux devoirs, ainsi qu'au restaurant scolaire pour servir les repas aux 600 demi-pensionnaires inscrits.

L'adjointe avait au préalable rencontré les parents d'élèves élus, dans le courant du mois d'août, pour préparer la reprise et organiser le périscolaire. Une autre rencontre aura lieu prochainement. Côté enseignant, malgré le protocole à tenir « dans les quatre écoles nous avons vu des enseignants motivés par cette reprise, rapporte Anne-Laure Excoffon-Jolly. On a senti l'envie de retrouver les élèves, de rattraper le retard de ces 6 mois où certains enfants avaient décroché ». Cette rentrée n'a pas donné lieu à une ouverture de classe. La municipalité se tenait toutefois prête à cette éventualité...



Service Éducation, enfance, jeunesse : 04 94 31 53 61 - 06 24 74 02 29

De nouveaux professeurs des écoles :

École Jean-Aicard

- Tiffany Boutez • CP et CM2 à mi-temps
- Patrick Sayegh • CP
- Céline Genevois • CE1
- Patricia Bouquey • UPE2A

École Marius-Gensollen

- M^{me} Thone • Petite section
- M^{me} Queno • Moyenne et grande section

Le saviez-vous ?

Le périscolaire

À compter de la rentrée scolaire 2020/2021, la commune de La Farlède met en place un service périscolaire sur les écoles élémentaires Jean-Monnet et Jean-Aicard de 16h30 à 17h30. Les parents auront la possibilité de récupérer leur(s) enfant(s) à 17h ou à 17h30. Les enfants seront conduits à l'Accueil de loisirs pour une continuité de service périscolaire jusqu'à 18h30. Divers ateliers seront organisés et menés par l'équipe d'encadrement dûment habilitée avec la possibilité d'un accompagnement à la scolarité. Il est précisé que ce service existe déjà depuis deux ans sur l'école Jean-Monnet et que les délégués de parents d'élèves élus de l'école Jean-Aicard ont été conviés à une réunion d'information.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service éducation enfance jeunesse.



Service Éducation, enfance, jeunesse : 04 94 31 53 61 - 06 24 74 02 29

AVENUE DE LA LIBÉRATION

FERMETURE AUX ABORDS DES ÉCOLES

Depuis le mardi 1^{er} septembre et jusqu'à nouvel ordre, afin de garantir la sécurité aux abords des établissements scolaires et afin de sécuriser les entrées et les sorties d'écoles, l'avenue de la Libération est fermée à la circulation le matin de 8h à 9h et en fin d'après midi de 16h à 17h.



Police municipale : 04 94 27 85 90



BUDGET 2020

ADOPTION EN CONSEIL MUNICIPAL

PRÉSENTÉ LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020 PAR GUY GENSOULEN, PREMIER ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES, LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2020 AFFICHE UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINTE POUR LA COMMUNE MALGRÉ UN CONTEXTE GLOBAL QUI SE TEND. CE BUDGET SE VOIT ÉGALEMENT IMPACTÉ PAR LA CRISE SANITAIRE DU PRINTEMPS.

► Un budget tourné vers : LE PATRIMOINE ET LA JEUNESSE

► Dépenses de fonctionnement prévues en 2020

Répartition en pourcentage du montant global de 10 M d'euros

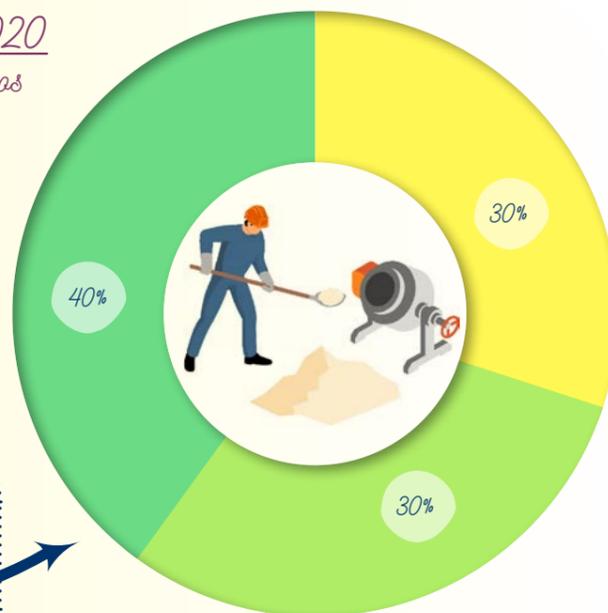
POUR L'ANNÉE 2020, LA COMMUNE DE LA FARLÈDE ENVISAGE UN BUDGET PRÉVISIONNEL DE 19,5 M D'EUROS. LES DÉPENSES/RECETTES DE FONCTIONNEMENT S'ÉQUILIBRENT À 10 M D'EUROS.

Au vu de l'engagement communal dans l'aménagement urbain, dans les espaces verts et l'entretien du patrimoine, ainsi que dans l'éducation et la jeunesse, les principales dépenses engagées sont logiquement liées aux dépenses du Centre technique municipal et à celles dévouées à l'éducation, la jeunesse et la restauration scolaire.



- CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
- ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE
- AUTRES SERVICES

*HORS OPÉRATION D'ORDRE ET DE GESTION



► Dépenses d'investissement prévues en 2020

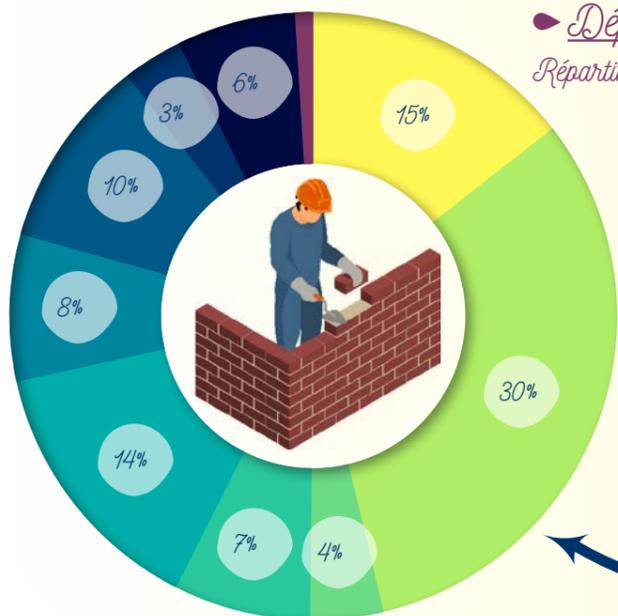
Répartition en pourcentage du montant global de 9 M d'euros

OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT :

- CENTRALITÉ
- GROUPE SCOLAIRE
- MATÉRIELS DES SERVICES ET DIVERS
- GESTION DES RISQUES
- VOIRIE / ESPACES VERTS ET PIÉTONNIERS
- LES MAUNIER
- SECTEUR DE LA GUIBAUDE ET DES SERVES
- BÂTIMENTS COMMUNAUX
- ÉCO-QUARTIER
- RÉSERVE FONCIÈRE

LA GRANDE MAJORITÉ DE CES INVESTISSEMENTS CONCERNENT DES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT DE LA VILLE POUR UN COÛT DE 8,7 M D'EUROS.

Le reste concerne le remboursement d'emprunts. Ce chiffre reflète la détermination de la commune pour permettre le financement du nouveau groupe scolaire, de l'entretien de la voirie et de la valorisation du patrimoine existant.



► Un taux d'imposition stable

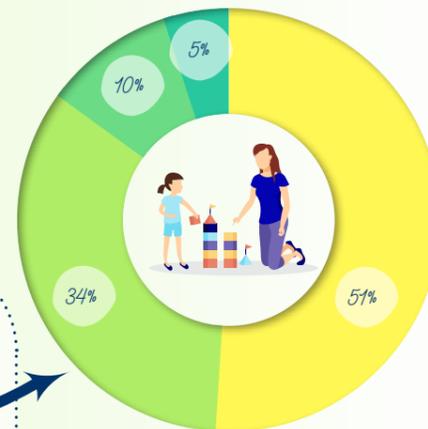
► Recettes de fonctionnement prévues en 2020

Répartition en pourcentage du montant global de 10 M d'euros

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DIMINUENT AU REGARD D'UN TASSEMENT DES IMPÔTS ET TAXES.

Les taux restent néanmoins stables et parmi les plus bas du département pour les villes de même strate.

- FISCALITÉ
- ATTRIBUTION DE COMPENSATION
- DOTATIONS, PARTICIPATIONS
- TARIFS DES SERVICES PUBLICS



► Covid-19

LE PRIX DE LA CRISE SANITAIRE

LA CRISE SANITAIRE LIÉE À L'ÉPIDÉMIE A EU UN IMPACT SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE. CERTAINES DÉPENSES, LIÉES NOTAMMENT AUX FESTIVITÉS ET À DIVERSES MANIFESTATIONS, N'ONT PAS ÉTÉ ENGAGÉES. ELLES ONT DONC PERMIS DE RÉALISER DES ÉCONOMIES ESTIMÉES À 126 629,26 EUROS.

Cette baisse de dépenses ne compensera cependant pas la baisse de recettes prévisionnelles liée à la baisse de tarifs de services publics ainsi qu'aux baisses ou suspensions de certaines taxes et impositions accordées durant la crise en soutien à l'économie locale. En comparaison avec une année normale, le manque à gagner pour la commune sur l'ensemble de ces entrées est évalué à 239 629,61 euros.

Les investissements engagés par la Ville pour faire face à la crise s'élèvent quant à elles à 7 200 euros et devraient être ramenés à 3 600 euros après la prise en charge de 50% que l'État s'est engagé à rembourser.

Après encaissement du remboursement de l'État, le coût « COVID » global peut être estimé à 116 600,35 euros.

Pour les six prochaines années, la commune est en mesure de faire face à ses besoins essentiels en matière d'investissement et de fonctionnement. Cependant les ressources et les marges de manœuvre se réduisent alors que les besoins augmentent. Ce sera particulièrement vrai durant les trois prochaines années avec la réalisation du nouveau groupe scolaire pour lequel nous aurons un recours mesuré à la dette.

" les ressources et les marges de manœuvre se réduisent alors que les besoins augmentent. "

Plus que jamais, nous contrôlons nos coûts de fonctionnement pour préserver notre capacité d'investissement tout au long de la mandature et au-delà. Nous devons être rigoureux et faire des choix parfois difficiles. Le taux d'imposition reste au niveau le plus bas du département. La suppression de la taxe d'habitation nous oblige à réfléchir à une stratégie pour garder le cap que nous nous sommes fixé.

► Une dette maîtrisée

LA MAÎTRISE DE LA DETTE VA PERMETTRE DE FINANCER LE GROUPE SCOLAIRE.

AU 1^{ER} JANVIER 2020, LA VILLE DEVAIT ENCORE REMBOURSER 1,7 M D'EUROS D'EMPRUNTS. AUCUN NOUVEL EMPRUNT N'EST PRÉVU AU TITRE DE L'EXERCICE 2020. L'ENCOURS DE LA DETTE COMMUNALE ATTEINT DONC LE NIVEAU RELATIVEMENT BAS DE 190,03 EUROS PAR HABITANT. CET ENDETTEMENT FAIBLE, BIEN EN DEÇÀ DE L'ENDETTEMENT MOYEN DES COMMUNES DE LA MÊME STRATE, PERMET À LA MUNICIPALITÉ D'AVOIR UNE CAPACITÉ D'ENDETTEMENT SATISFAISANTE POUR FINANCER SES PROJETS.

Le savez-vous ?

L'encours de la dette par habitant, moyenne de la strate dans le Var, s'élève à 844 € (ratio 2018).



Le mot de Guy Gensollen

La COVID a coûté de l'argent à la commune et ses recettes en ont également été affectées. Cela aura un impact négatif mais maîtrisé sur les années 2020 et 2021. Afin de faire face aux conséquences économiques difficiles pour les commerçants et artisans farlèdois, la commune a accordé un abattement de 16,7% sur la taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE) durant la période du confinement. La redevance d'occupation du domaine public pour les terrasses a également été suspendue du 15 mars au 10 juillet. Cet engagement en faveur du commerce local s'est traduit également dans l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 8 000 euros à l'Association des commerçants et artisans farlèdois (ACAF) (cf. page 22).



ROBERT BERTI
ADJOINT AU MAIRE
TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS



CHEMIN DU PARTÉGAL

EMBELLISSEMENT AUX ABORDS DE LA MÉDIATHÈQUE

La Ville a profité de l'été pour embellir les abords de la médiathèque Euréka, avec la réalisation, en régie, d'une jardinière. Son équipe de maçonnerie s'est attaquée au terre-plein en pente pour créer un ouvrage d'une vingtaine de mètres linéaires, en contrebas du parking. Cette jardinière vient conforter et niveler l'espace le long de l'accès piétonnier, elle accueillera des végétaux, complétés par de la rocaille.



Centre technique municipal : 04 94 27 85 88



RUE CORPORANDY

POURSUITE ET FIN DES TRAVAUX SUR LE RÉSEAU PLUVIAL

COMMENCÉS EN OCTOBRE 2019, AVEC LA CRÉATION D'UNE CHAMBRE DE RÉPARTITION ET LA TRAVERSÉE SOUTERRAINE DE L'AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE, LES TRAVAUX DE CONNEXION DU RÉSEAU D'EAU PLUVIAL AU COLLECTEUR PRINCIPAL ONT REPRIS.

Il s'agit de réaliser le dernier tronçon qui chemina sous la rue Corporandy pour rejoindre le collecteur situé au niveau de l'impasse des Bastides. Le raccordement enfoui courra sur 200 mètres. « Ce chantier va lever un des derniers points noirs de la Ville sur la gestion des eaux de ruissellement », explique Robert Berti l'élú aux travaux. « Les eaux qui descendent de Solliès-Ville à travers la rue Jean-Aicard seront mieux réparties ». Les travaux devraient être achevés avant le mois de décembre



Centre technique municipal : 04 94 27 85 88

GIRATOIRE DE LA CALADE

LA VIDÉO-PROTECTION EST EN PLACE

L'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE LA CALADE, AVEC LA CRÉATION DE DEUX GIRATOIRES RUE DES POIRIERS, EST DÉSORMAIS FINALISÉ.

En effet, l'installation de cinq caméras sur les deux ronds-points « vient sécuriser l'entrée Nord de la ville, au même titre que ce qui a été réalisé au giratoire Bir-Hakeim », explique monsieur le Maire.

Cet équipement complète et achève les aménagements qui ont vu la reprise des réseaux secs ainsi que la mise en place d'une nouvelle signalétique et de nouveaux éclairages publics. Pour mémoire, la municipalité a investi la somme de 151 000 euros*.

Coût total : 815 000 euros, financés en partie par le Département.



Centre technique municipal : 04 94 27 85 88

DES GRANDS AUX FOURNIERS

SOS RESTANQUES !

DÉCLARÉ IMPRATICABLE, LE PIÉTONNIER RELIANT LE HAMEAU DES FOURNIERS AU CHEMIN DES BLEUETS A FAIT L'OBJET D'UN ARRÊTÉ DE PÉRIL ORDINAIRE EN MARS DERNIER.

En effet le mur en restanques, qui longe le chemin, s'est effondré en partie. La Ville prévoit de sécuriser les lieux par la reprise de l'ouvrage pouvant atteindre 3 mètres de hauteur. Un chantier délicat, sur une zone difficile d'accès, qui ne peut être réalisé que par une entreprise spécialisée.



Centre technique municipal : 04 94 27 85 88

ROND-POINT BIR-HAKEIM

LE VILLAGE SOIGNE SON ENTRÉE DE VILLE

LA MUNICIPALITÉ S'ATTACHE À SOIGNER SES ATOURS. AINSI A-T-ELLE ENGAGÉ DES TRAVAUX EN ENTRÉE DE VILLE, ROND-POINT BIR HAKEIM DU CÔTÉ DE L'HÔTEL - RESTAURANT « 702 ».



« Nous réalisons une grande jardinière dans le but d'apporter du relief à ce massif et marquer ainsi un peu plus l'entrée de ville », explique Robert Berti, adjoint aux travaux.

La jardinière est réalisée à partir de gabions (cages de fer emplies de graviers) composés, en alternance, de graviers ocre et de graviers gris. Des traverses de bois ont été posées à la verticale « pour casser les longueurs des gabions ». Un mariage pierre et bois qui ne manque pas de charme !

À l'intérieur, en bordure de gabions, le service espaces verts a planté de petits arbres afin de donner de la perspective avec les pins, déjà en place, que l'on retrouve à l'arrière. Un petit olivier, deux petits caroubiers et deux grenadiers qui rejoindront le grand jacaranda et l'hibiscus qui offrent une belle floraison.

Des supports panneaux d'entrée de ville, composés de vasques suspendues accueilleront également des compositions florales. L'installation d'une plate-bande fleurie le long du trottoir, la mise en place de trois mâts

fleuris ainsi que divers arbustes ont complété le tableau. Le chantier s'achèvera dans le courant du mois d'octobre. La municipalité réfléchit activement à l'aménagement ornemental qui achèvera l'entrée nord-est de la ville, à l'opposé, suite aux travaux de voirie venus sécuriser la circulation.

Ces travaux ont entièrement été réalisés en régie.



Centre technique municipal : 04 94 27 85 88

INCIVILITÉS

HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Il est toujours regrettable de devoir le rappeler : les incivilités ont un coût pour la collectivité. Pourtant les dépôts sauvages sont toujours plus nombreux alors même que des services -gratuits- existent pour assurer le ramassage des encombrants et des déchets verts.

Il suffit à chacun de prendre rendez-vous avec la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau. Hors prise de rendez-vous, tout déchet, petit ou grand, laissé sur la voie publique est malheureusement à la charge des services municipaux, induisant un coût supplémentaire en personnel et mobilisant régulièrement camions et tractopelles.

Gare aux sanctions

Le problème est récurrent. Il faut savoir également qu'un sac vert laissé aux abords des poubelles ne sera pas ramassé par la CCVG et peut faire l'objet de sanctions pouvant s'élever jusqu'à 750 euros. Aussi, pour tout enlèvement d'encombrants ou de déchets verts, faites impérativement une demande auprès de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau au 04 94 27 87 31.

À noter par ailleurs, que la déchetterie de Solliès-Pont est ouverte sans rendez-vous depuis le 14 septembre dernier.



CCVG - Déchets urbains : 04 94 27 87 31
Déchetterie de Solliès-Pont : 04 94 35 14 28
Centre technique municipal : 04 94 27 85 88





SERVES ET GUIBAUDE : UN QUARTIER EN DEVENIR

COMME ANNONCÉ PRÉCÉDEMMENT, LES SECTEURS DE LA GUIBAUDE ET DES SERVES VONT ÊTRE AMÉNAGÉS POUR ACCUEILLIR DEUX ENSEMBLES RÉSIDENTIELS. UN NOUVEAU QUARTIER VERRA AINSI LE JOUR S'INTÉGRANT À SON ENVIRONNEMENT DANS LE CADRE D'UN PROJET GLOBAL COHÉRENT D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. UNE RÉPONSE AUX ATTENTES DES FARLÉDOIS EN MATIÈRE DE LOGEMENT. LES TRAVAUX DÉMARRERONT CET AUTOMNE.



La Guibaude

SUR LE SECTEUR DE LA GUIBAUDE, LA PREMIÈRE PHASE DE TRAVAUX SERA LANCÉE EN OCTOBRE ET VERRA LA CONSTRUCTION DE 140 LOGEMENTS (70 LIBRES ET 70 SOCIAUX). CET AMÉNAGEMENT S'ACCOMPAGNERA DE LA RÉALISATION DE NOMBREUX AMÉNAGEMENTS PUBLICS (VOIRIES, PLACETTE, RÉSEAUX...).



Les Serves

UNE RÉPONSE AMBITIEUSE ET ADAPTÉE À LA DEMANDE DE LOGEMENTS

C'EST DANS CE CONTEXTE QU'ÉMERGE LA VOLONTÉ DE CRÉER UN AMÉNAGEMENT RÉPONDANT À UNE DEMANDE EXISTANTE, DE FAÇON MODERNE, POUR TOUS, AUTOUR D'UN PARCOURS RÉSIDENTIEL.

La parcelle de 3 hectares est destinée à accueillir de nouveaux logements :

- UNE RÉSIDENCE MULTI-GÉNÉRATIONNELLE
- DES LOGEMENTS À PRIX MAÎTRISÉS
- DES LOGEMENTS EN ACCESSION LIBRE

Une résidence multigénérationnelle

Pour répondre à la demande de logements, la municipalité a fait le choix d'une résidence multi-générationnelle. Ce projet s'adresse d'abord aux personnes âgées en proposant des logements adaptés, mais se destine également aux étudiants, jeunes actifs, couples et familles (du studio au T4) permettant à chacun de trouver un logement correspondant à son besoin.



La coulée verte

La coulée verte, le long de l'avenue du Général de Gaulle, devra côtoyer à l'avenir ces deux ensembles résidentiels pour rejoindre l'écoquartier, faisant la liaison entre le Gapeau et le Coudon. Il s'agira d'une bande de près de 13 mètres de large, en bordure de site, réservée à l'aménagement d'une promenade. Cet espace de circulation douce et active (piétons et cycles) favorisera la liaison entre les quartiers résidentiels et les points d'intérêts de la commune.

Service urbanisme : 04 94 27 85 87

Ces réalisations (La Guibaude et Les Serves), qui s'inscrivent dans la stratégie d'aménagement du territoire de notre commune, répondent à plusieurs impératifs. Elles contribuent d'abord à satisfaire la demande croissante de logements par une offre qui s'adresse à tous et pour chaque stade de la vie. Ensuite elles améliorent notre cadre de vie collectif par la réalisation d'espaces verts, de cheminements doux et de jardins. Enfin elles permettent à notre commune de se conformer aux obligations imposées par

la loi SRU* - loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain - qui impose aux communes 25%** de logement social, en regard des résidences principales, d'ici 2025.
* Adoptée en 2000, la loi SRU vise à recréer un équilibre social et à répondre à la pénurie de logements sociaux. Son article 55 oblige les communes à disposer d'un nombre minimum de logements sociaux, proportionnel à leur parc résidentiel.
**Taux instauré par la loi DUFLOT(2013) en renforcement de la loi SRU (2000) qui en prévoyait 20%.

215

C'est le nombre de foyers farlèdois demandeurs de logements sociaux. Cela concerne 430 personnes à loger.



Sur cet ensemble de 175 logements, la hauteur du bâti n'excédera pas les R+3. Le premier coup de pioche sera donné à l'automne.

Un espace commun partagé

Un lieu de convivialité d'une centaine de mètres carrés sera aménagé en cœur d'opération, où pourront se retrouver les habitants de la résidence. L'espace sera animé par une personne issue du milieu associatif afin d'organiser cette cohabitation. L'objectif étant de favoriser le lien social en permettant que plusieurs générations vivent ensemble, que les personnes soient actives ou retraitées.

DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS QUALITATIFS

DANS CETTE PROGRAMMATION D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS, QUI PARTICIPE À LA RÉALISATION DE LA CEINTURE VERTE ENTRE LE COUDON ET LE GAPEAU, COULÉE VERTE ET JARDINS VONT ÊTRE RÉALISÉS.

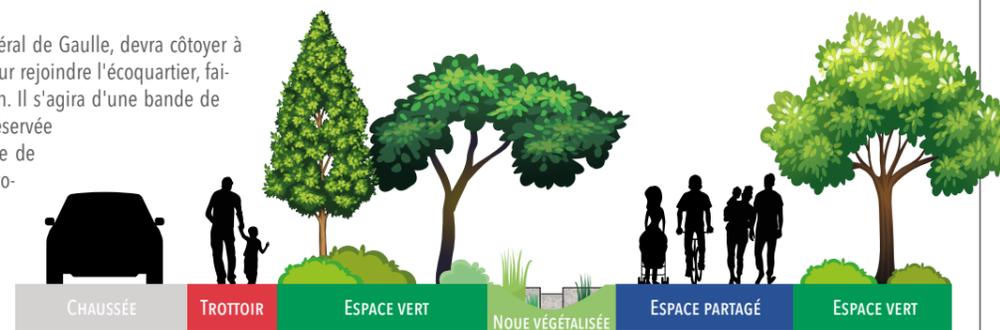
Un jardin d'un hectare

Aux Serves, la commune prévoit d'aménager en jardin(s), un hectare d'espaces verts. La population sera associée à l'élaboration du projet (jardins partagés, jardins familiaux ou autre projet qui pourrait être étudié).

Une petite emprise sera réservée à la mise en valeur d'une espèce végétale protégée : La Phalaris aquatica que l'on retrouve sur cette parcelle.

Dans le futur, l'aménagement d'un autre jardin, de trois hectares cette fois, est d'ores et déjà inscrit au PLU sur le secteur de Jérusalem.

Ce poumon vert au cœur du quartier viendra créer un point de fixation qualitatif à proximité du cœur de ville et offrira un espace de convivialité aux habitants. Porteur de sens et participant au bien-être des habitants, il se révélera être un futur élément constitutif du centre-ville.





ENJEU DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

LE CONSEIL MUNICIPAL INAUGURE SA NOUVELLE MANDATURE AVEC LA VOLONTÉ D'ACCORDER UNE PLUS GRANDE PLACE À LA PROBLÉMATIQUE ÉCOLOGIQUE DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE. LES CRÉATIONS D'UN POSTE D'ADJOINT ET D'UNE COMMISSION DÉDIÉS AMBITIONNENT D'INTÉGRER LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES DANS LES PRISES DE DÉCISIONS MUNICIPALES.

La crise écologique, amplifiée par la crise sanitaire, met en lumière la nécessité d'agir sur nos modes de vie et de consommation afin de limiter notre impact sur l'environnement. Au regard des lourdes menaces qui pèsent sur notre écosystème, il nous appartient d'adopter une attitude qui va bien au-delà de la bienveillance contemplative envers la nature.

C'est la raison pour laquelle la nouvelle équipe municipale a décidé de placer l'écologie de façon transversale dans son action afin de concilier les politiques sociales, économiques et environnementales et de tendre vers un développement durable de notre territoire.

► *Des actions déjà en place*

Adjoint à l'environnement, Yves Palmieri a présidé la première commission environnement le mardi 7 juillet dernier. Rassemblant élus, membres du personnel municipal et associations, cette première rencontre a permis tout d'abord de dresser un constat de la situation. Plusieurs actions en faveur de la protection de l'environnement ont déjà été mises en place.

Citons par exemple la politique de végétalisation engagée depuis plusieurs années déjà, qui a abouti à l'obtention d'une deuxième fleur du label des Villes et villages fleuris. Elle accompagne la réouverture de cheminements piétons apaisés, à l'écart de la circulation automobile.

Une sensibilisation aux effets du gaspillage auprès des enfants dans le cadre de la restauration scolaire est actuellement mise en place. Un repas bio hebdomadaire y a été instauré. Un repas végétarien devrait également être proposé prochainement. La Ville effectue par ailleurs des travaux importants pour améliorer le rendement de son réseau d'eau potable. Porte-drapeau du monde d'après, la jeunesse aura son mot à dire et un budget pour mettre en place son projet dans le cadre du Conseil municipal des jeunes (voir page 16).

En matière de construction, le projet d'écoquartier entend concilier le besoin en logement pour les Farlédois avec celui de garantir un cadre de vie agréable et durable. C'est également dans un esprit de développement durable que la commune a adopté une politique volontariste de préservation des zones naturelles et de reconquête agricole.

► *Plus d'arbres, moins de déchets*

Au-delà de la reconquête agricole, c'est à une large revégétalisation de notre territoire que la municipalité aspire. À La Farlède comme ailleurs, la débitumisation d'espaces et la plantation d'arbres sont devenues des priorités. Cela concourt à la volonté de protéger notre environnement et d'offrir une ville où il fait bon vivre au pied du Coudon. C'est également l'arme la plus efficace contre la pollution et les épisodes caniculaires, de plus en plus fréquents, que nous subissons.

Une équipe de travail effectue actuellement des repérages sur le terrain pour identifier les zones potentielles et les différentes options de revégétalisation.

Pour sa première réunion, la commission environnement s'est intéressée plus particulièrement au problème récurrent de la propreté. En présence de Laura Chaumery de l'association ASPE (voir ci-dessous), l'idée d'organiser à fréquence régulière, un ramassage citoyen de déchets dans la ville a été actée. Au-delà du simple nettoyage, l'action entend également sensibiliser la population sur le geste simple et pourtant si utile de jeter un déchet dans une poubelle. Un premier rendez-vous a d'ores et déjà été donné aux Farlédois pour un premier nettoyage de rentrée lors du World Cleanup Day le 19 septembre. Problème dans le problème, la commission a également pointé du doigt les trop nombreux jets de mégots sur la voie publique. Là encore des solutions de ramassage et de sensibilisation vont être mises en place avec le concours de l'ASPE et des habitants.

Au vu de la diversité des sujets concernés par la problématique environnementale, de nombreuses autres thématiques ont été définies (pollution, déplacements et mobilités, espace public, énergie, agriculture, gestion des risques...). Elles feront l'objet de réunions spécifiques de la nouvelle commission.

L'ASPE INVITE À SE RETROUSSER LES MANCHES

C'EST EN DÉCEMBRE DERNIER, SOUS L'IMPULSION DE LAURA CHAUMERY, QUE L'ASSOCIATION DE SENSIBILISATION POUR LA PROPRETÉ ET L'ENVIRONNEMENT (ASPE) A VU LE JOUR À LA FARLÈDE.

Lycéenne de 18 ans, Laura a à cœur de rendre sa ville plus belle. Pour cela elle incite tout un chacun à se retrousser les manches lors d'actions spécifiques de ramassage de déchets laissés par quelques indéclics à travers la commune.

Le « dédic » est venu en septembre 2019, à l'occasion de la "World cleanup day", journée mondiale du nettoyage de notre planète, première action éco-citoyenne à laquelle la jeune fille était associée. « C'était un succès, j'ai vu des gens en demande, cela m'a donné envie de rendre l'action pérenne », explique-t-elle. Sidérée par la quantité de mégots ramassée en seulement deux heures ce jour-là, elle tient à sensibiliser sur l'impact de gestes que certains pensent anodins comme jeter sa cigarette.

C'est avec les écoles, les commerçants et tous les Farlédois motivés qu'elle entend multiplier les actions. Des actions pour inciter au respect du travail des agents en charge de la propreté, par exemple en les

accompagnant dans leur tâche, en organisant aussi de nouveaux ramassages, notamment dans les lieux les plus souillés de notre commune. Elle a ainsi initié en juillet dernier une matinée éco-citoyenne à l'aire de tri des Clématites. Elle co-organisait, il y a quelques jours et pour la 2^e année consécutive, l'opération "World cleanup day", le 19 septembre dernier.

Laura Chaumery veut aussi impliquer les plus jeunes en proposant aux enfants des stages de sensibilisation en partenariat avec la municipalité et le Sittomat. Elle imagine aussi, mettre en place des chasses aux déchets. « Les enfants jouent vraiment le jeu, la sensibilisation passe aussi par eux » s'enthousiasme Laura qui a quantité de projets à mener avec les jeunes générations.

Son association est ouverte à tous, petits et grands, et pour encourager le plus grand nombre à s'investir, aucun frais d'adhésion n'est demandé.



Info Association pour la sensibilisation et la propreté de l'environnement : 07 50 57 05 77 aspe.lafarlede@gmail.com

ENQUÊTE MOBILITÉ

MIEUX SE DÉPLACER DANS LA VALLÉE DU GAPEAU

AFIN DE MIEUX PENSER L'OFFRE DE MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU GAPEAU (CCVG) A DEMANDÉ À L'AGENCE D'URBANISME DE L'AIRE TOULONAISE ET DU VAR (AUDAT VAR) DE RÉALISER UNE ENQUÊTE SUR NOS PRATIQUES ET HABITUDES DE DÉPLACEMENTS.

Ménée du 1^{er} juin au 31 juillet 2019 auprès de 1013 résidents et/ou usagers du réseau de transports sur la Communauté de communes, l'enquête vise à identifier, dans leurs grandes tendances, les zones géographiques de travail, d'achat et de loisirs, et les moyens de transport utilisés pour les rejoindre. Elle a également la volonté de prendre en compte le ressenti des usagers vis-à-vis du réseau existant afin d'envisager des pistes d'amélioration.

In fine, cette enquête a pour vocation d'initier une stratégie de déplacements apaisés et moins impactants sur l'environnement à l'intérieur de la CCVG mais également avec les territoires voisins et tout particulièrement avec la métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM).

Cette enquête s'organise autour de quatre axes : les transports en commun, l'intermodalité, le cyclable et le covoiturage.

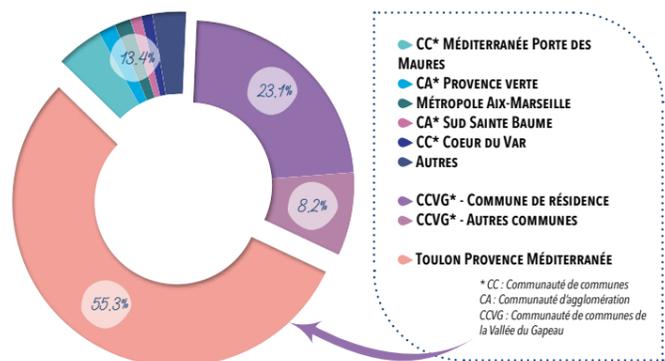
► *Des déplacements denses avec la métropole TPM*

Sans grande surprise, les déplacements des habitants de notre Communauté de communes sont en grande partie dirigés vers la métropole TPM, avec la Ville de Toulon et le bassin hiérois comme axes principaux. Nombres de nos concitoyens savent que ces axes sont saturés aux heures de pointe avec des temps de trajet qui peuvent se multiplier par trois.

Les déplacements entre communes de la CCVG sont également une source d'engorgement du trafic. Le territoire est "auto-dépendant avec une motorisation des ménages importante et peu d'alternatives à la voiture individuelle".

► *Les flux domicile-travail*

Lieu de travail des actifs de la Vallée du Gapeau en 2015



► *Un potentiel de report modal important*

L'enquête révèle que le territoire possède encore un potentiel de report modal important vers les modes actifs et les transports en commun. Pour révéler ce potentiel, il lui faudra proposer une offre de transports plus performante sur les zones de forte intensité urbaine et faire évoluer la proportion actuelle de la population située à moins de 300 mètres des transports en commun de 41% à 66%.

L'AUDAT Var préconise l'extension du réseau de pistes et d'aménagements cyclables. Elle défend également l'idée de création d'un réseau de 7 lignes de bus intra-communautaires. Il serait composé d'une ligne structurante Solliès-Pont/ La Farlède/ Pôle Est /

Campus La Garde / La Valette auquel seraient adjointes deux lignes complémentaires : - Belgentier / Solliès-Toucas / Solliès-Pont / Gare de Solliès-Pont (terminus)

- Solliès-Pont / La Farlède / La Crau / Hyères Ces lignes seraient à leur tour complétées par des lignes de mini-bus reliant les centralités secondaires aux différents cœurs de ville.

Les plus grandes distances verraient l'augmentation des rotations des lignes de cars express depuis Saint-Maximin, Brignoles et Cuers.

Ces nouvelles offres doivent également être accompagnées de création de nouvelles aires de co-voiturage.

► *Une offre de transport ferroviaire en mutation*

Le Contrat de plan État-Région (CPER) ainsi que le projet de ligne TER renforcée (LNPCA) prévoient des améliorations notables des transports de proximité par train sur la période 2025-2030.

La mise en place d'un RER circulant à cadences rapprochées entre l'Est et l'Ouest toulonnais devrait y concourir. Les gares de La Pauline (La Crau) et de Solliès-Pont y auraient chacune un rôle important de pôles d'échanges multimodaux.

L'enquête conclut enfin qu'un réseau de transport fluidifié doit être également accompagné d'un aménagement de centralités apaisées qui encourage la marche et les modes de transports doux (vélos, trottinettes...) dans les périmètres de grand centre-ville.

Ce travail sur sa centralité, La Farlède l'a déjà engagé depuis plusieurs années et elle entend bien le poursuivre.

	Offre actuelle	Offre projetée
CAR ZOU 1	3 lignes de car depuis St-Maximin, Cuers et Hyères	3 lignes express de car 20/30 min en heure de pointe (HP) depuis St-Maximin, Brignoles et Cuers
TER	1 gare / 22 trains par jour	1 gare en pôle d'échanges / 36 trains par jour
BUS	0 ligne	7 lignes (3 lignes 20/30 min en HP et 4 lignes de mini bus)
PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAUX (PEM)	2 PEM (St-Christine / Gare de Solliès-Pont)	8 PEM
POPULATION À MOINS DE 300M DES TRANSPORTS EN COMMUN	41%	66% (25% nouvellement desservi et 41% mieux desservi)
AIRE DE COVOITURAGE	1 aire / 30 places	7 aires / 330 places
RÉSEAU CYCLABLE	3,8 km	20 km

La réouverture de la gare de La Farlède toujours en question

Fermée depuis 1930, la gare de La Farlède réapparaît régulièrement dans les hypothèses des différents schémas d'aménagement du réseau ferroviaire. Selon l'AUDAT Var, la question de sa réouverture mérite d'être étudiée avec attention par l'ensemble des acteurs (CCVG, TPM, Département, Région, État...) au regard du fort développement résidentiel de La Farlède et des villes avoisinantes. C'est une demande récurrente qui a été exprimée par les personnes interrogées lors de l'enquête.

Info Retrouvez les résultats complets de l'enquête mobilité de l'AUDAT Var : <https://bit.ly/2FGWVUj> ou scannez ce code



PIERRE HENRY
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
À LA SÉCURITÉ, AUX AFFAIRES MILITAIRES
ET AUX CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

NOUVELLE ASSEMBLÉE POUR LA CCVG

LE 10 JUILLET DERNIER, À LA SUITE DES MUNICIPALES DE MARS ET JUIN, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE SE RÉUNISSAIT POUR PROCÉDER À L'INSTALLATION DU NOUVEL ORGANE DÉLIBÉRANT.



Cette première de la mandature a ainsi entériné l'élection de André Garron, maire de Solliès-Pont, à la présidence de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau. Tandis que le maire Raymond Abrines a été élu 1^{er} vice-président.

Sept autres élus farlèdois siègent également au Conseil communautaire : Mireille Gamba, Jacques Even, Guy Gensollen, Yves Palmieri, Anne-Laure Excoffon-Jolly, Virginie Corporandy-Viallon et Ludivine Mangot.

Info Retrouvez toutes les informations sur les compétences de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau : http://www.ccvg.fr/histoire_competence.aspx ou scannez ce code



De g. à d. : G. Gensollen, A.-L. Excoffon-Jolly, R. Abrines, V. Corporandy-Viallon, Y. Palmieri, M. Gamba, J. Even.

Élection du président et des vice-présidents

- Président : M. André GARRON, maire de Solliès-Pont
- 1^{er} vice-Président : M. ABRINES, maire de La Farlède
- 2^e vice-Président : M. AYCARD, maire de Belgentier
- 3^e vice-Président : M. FABRE, maire de Solliès-Toucas
- 4^e vice-Président : M. GERARDIN, maire de Solliès-Ville

TRIBUNE LIBRE



"Toujours ensemble pour La Farlède"



D^R RAYMOND ABRINES

Nous sommes à présent à la croisée des chemins. Le déconfinement, dont les conditions ont été diversement appliquées dans notre pays, n'aura pas suffi à éteindre un virus qui tend aujourd'hui à rebondir en ce début d'automne.

Il n'y aura pas de deuxième confinement généralisé et nous devons adapter notre quotidien jusqu'à la fin de cette pandémie pour concilier vie sociale, économique et protection des personnes vulnérables.

Les Farlèdois sont dans leur immense majorité conscients de ces enjeux et se montrent responsables en respectant les gestes barrières.

Je vous encourage à maintenir ce cap qui nous a jusqu'à présent permis de traverser la crise assez sereinement.

Je suis en revanche en colère contre les auteurs de nuisances dans notre commune qui se sont, cet été, probablement par effet de décompensation après un printemps privatif, livrés à des comportements irrespectueux vis-à-vis des riverains à des heures tardives, roulant aussi à des allures inadéquates sur certains tronçons de notre village avec des véhicules parfois modifiés, justement pour en accroître le bruit.

La Police municipale vient de verbaliser plusieurs de ces conducteurs avec injonctions de remise aux normes de plusieurs deux-roues. Nos agents ont également procédé à des contrôles de vitesse préventifs sur l'avenue Charles De Gaulle.

La Gendarmerie que nous avons alertée sur ces problématiques a également renforcé ses opérations de contrôle sur la commune.

Je vous encourage une nouvelle fois à signaler directement aux forces de l'ordre, sur le moment, un éventuel désordre. Nous avons besoin de votre participation citoyenne pour juguler ces dérives. Mais je sollicite aussi votre bienveillance pour favoriser dans un premier temps le dialogue, qui dans 90%, suffit à dénouer un imbroglio de voisinage ou générationnel.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous avons été informés d'un premier cas COVID à l'école Jean-Monnet concernant un élève. Les mesures barrières pour lesquelles nous sommes intransigeants sur le groupe scolaire, nous permettent de traiter la situation avec sérénité, au contact des directeurs d'école, de l'inspection d'académie, de l'ARS et de la préfecture.

SOUVENIR

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

CETTE ANNÉE, LES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES ONT ÉTÉ CÉLÉBRÉES EN COMITÉ RESTREINT PAR MONSIEUR LE MAIRE, SON ÉQUIPE MUNICIPALE ET LES REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES. LORS DE LA FÊTE DE LA LIBÉRATION, LE 21 AOÛT DERNIER, LA DÉPUTÉE DE LA 2^e CIRCONSCRIPTION DU VAR, CÉCILE MUSCHOTTI, AINSI QUE PHILIPPE VITEL, VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION PACA ÉTAIENT PRÉSENTS À LEURS CÔTÉS.



14/07



14/07



14/07



21/08



21/08



21/08



NUMÉROS UTILES

- Accueil de la mairie : 04 94 27 85 85
- État civil et service des élections : 04 94 27 85 86
- Service financier : 04 94 27 85 71
- Service urbanisme : 04 94 27 85 87
- Pôle Éducation, enfance, jeunesse et activités sportives : 04 94 31 53 61
- Service des sports : 06 22 40 60 21 - 06 14 95 01 48
- Centre communal d'action sociale (CCAS) : 04 94 27 85 84
- Centre technique municipal : 04 94 27 85 88
- Service culture - Médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30
- Service festivités : 04 94 33 24 40
- Service communication : 04 94 01 47 16

- Police : 17
- Police municipale : 04 94 27 85 90
- Gendarmerie : 04 94 28 90 16
- Urgence : 112
- Pharmacies de garde (0.34€/ min. facturé par France Telecom) : 3237
- Dentiste de garde : 0 892 566 766

- Communauté de communes de la Vallée du Gapeau : 04 94 33 78 84
- Déchetterie : 04 94 35 14 28
- Encombrants et déchets verts : 04 94 27 87 31

► Pour toutes les démarches, demandes ou formalités administratives, la saisine numérique est à la disposition des usagers :

► <http://www.lafarlede.fr/contact>



Suivez-nous sur :

- <https://facebook.com/ville.delafarlede>
- https://twitter.com/La_Farlede
- https://www.instagram.com/ville_la_farlede
- Site internet : <http://www.lafarlede.fr>





PORTRAIT

UNE JEUNE FARLÉDOISE SUR LES BANCS DE L'ÉNA

CÉLIA YAKOUBOU, UNE FARLÉDOISE DE 33 ANS, A RÉUSSI SON ENTRÉE À L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION. ELLE FAIT PARTIE DE LA PROMOTION 2020-2021.



Elle a fait ses premières classes à La Farlède où elle est arrivée à l'âge de 5 ans et demi. L'élémentaire Jean-Aicard puis le collège Malraux, c'est dans nos écoles et sur notre commune que Célia Yakoubou a grandi avant de s'envoler vers de nouveaux horizons... très prometteurs. Aujourd'hui, âgée d'une trentaine d'années, la jeune Farlédnoise se distingue par un cursus hors normes. Fac de droit à Toulon, Master à la Sorbonne, petite parenthèse studieuse dans le milieu de la mode, et concours d'inspecteur des finances publiques... l'ont finalement menée aux portes de Bercy, à la direction de la législation fiscale, où elle a exercé durant 6 années. L'envie de changer, « de progresser surtout », a incité Célia Yakoubou à passer un autre cap et à concourir encore pour de plus hauts sommets. Elle décide d'intégrer l'ÉNA, la prestigieuse École nationale d'administration qui forme les plus hauts fonctionnaires de l'État et dont sont issus de nombreux chefs d'État. « Je n'y étais pas vraiment destinée, confie-t-elle. D'abord parce que depuis la province je n'en avais pas connaissance. Ensuite, même si j'étais très bonne à l'école, je pensais que ce n'était pas pour moi ». À tort, visiblement. C'est à Bercy qu'elle a côtoyé des collègues venus de cette formation et pris connaissance du concours. Si la plupart des énarques accèdent aux bancs de l'école par une prépa, Célia Yakoubou, elle, s'y est préparée seule. « J'ai osé, j'ai tenté et ça a marché ». Pas facile bien sûr, mais le travail, bien plus que la chance, a souri à la jeune fille qui figure aujourd'hui parmi les 82 élèves de la promotion 2020/2021.

Passionnant et intense

À l'ÉNA, tout commence par une session de stages. Une immersion dans le monde des grands organes décisionnaires de l'État. De janvier à mai derniers, elle a ainsi travaillé aux côtés de l'ambassadeur de France auprès des Nations Unies, à Genève. « J'y étais pendant la crise sanitaire. Être à ce moment-là auprès de l'ambassadeur, au cœur de ce qui se passait et se décidait, notamment avec l'OMS (Organisation mondiale de la santé) qui siège à Genève, ça a vraiment été passionnant ». Enthousiaste, Célia Yakoubou l'est encore depuis qu'elle a rejoint les Pyrénées-Orientales. Elle poursuit son expérience auprès du préfet Philippe Chopin. « Je découvre l'action de l'État dans les territoires. Je n'avais pas idée qu'au niveau local tout est décidé et géré par le préfet. J'apprends tous les jours. C'est intense ». Le stage se prolongera ainsi jusqu'à la fin de l'année puis les élèves reprendront le chemin de leur illustre école, située à Strasbourg, pour les six derniers mois de leur formation. Pas de plan de carrière tout dessiné pour Célia Yakoubou, qui, sans vouloir laisser le destin décider à sa place, attend de voir les postes auxquels elle pourra prétendre avec son classement final. « En sortant de l'ÉNA, on peut administrer sur diverses politiques publiques, il faut pouvoir être adaptable et efficace sur des métiers différents, juge-t-elle sans exigence. Ce que je veux surtout c'est être le plus utile possible et mobiliser mon énergie à cet effet ».

GÉNÉRATION CITOYENNE

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES

L'ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES SE TIENDRA LES MARDI 6 ET JEUDI 8 OCTOBRE. LES ÉLÈVES DE CM2, 6^e, 5^e ET 4^e SONT APPELÉS À DÉPOSER LEURS CANDIDATURES.

Un engagement citoyen riche de sens pour donner l'opportunité aux jeunes Farlédnois de participer à la vie de notre commune. C'est la vocation de ce nouveau Conseil municipal de jeunes qui sera élu le 8 octobre prochain. Une campagne d'information sera lancée en amont dans les écoles et au collège. À la différence de leurs aînés, ce n'est pas sous forme de liste mais individuellement que les élèves de CM2, 6^e, 5^e, 4^e sont invités à se présenter au suffrage de leurs camarades pour défendre les projets qu'ils ont envie de mener. La mission de ce CMJ, élu pour deux ans, sera d'apporter sa vision et sa fraîcheur pour faire des propositions constructives sur les questions liées au

développement durable et à la protection de l'environnement sur notre territoire. Accompagné par le service Éducation-enfance-jeunesse, le CMJ sera autonome, décisionnaire et doté d'un budget de 3 000 euros pour mener à bien ses projets. Il lui appartiendra également d'organiser son fonctionnement en planifiant lui-même la fréquence de ses réunions de travail.

Info
Service Éducation, enfance, jeunesse :
04 94 31 53 61 - 06 24 74 02 29
Service des élections : 04 94 27 85 86



ACCUEIL DE LOISIRS DE LA CAPELLE

UN PROGRAMME D'ANIMATION RICHE POUR LES ENFANTS DE L'ALSH

POUR LES VACANCES D'ÉTÉ, L'ÉQUIPE D'ANIMATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE LA CAPELLE A MIS LE PAQUET POUR OFFRIR AUX ENFANTS UN ÉTÉ GÉNÉREUX EN ACTIVITÉS ET EN SURPRISES !



Cette année, du fait des contraintes sanitaires en vigueur, les spectacles mensuels de fin de séjour habituellement présentés par les enfants n'ont pu avoir lieu. Néanmoins, les animateurs du centre n'ont pas hésité, pour se renouveler, à user de leur matière grise pour trouver des idées d'activités variées, ludiques, éducatives ou artistiques, afin de proposer aux enfants de 3 à 14 ans un programme sans temps mort ! Aussi, l'équipe a-t-elle proposé d'organiser chaque vendredi de l'été, une journée thématique joyeusement préparée tout au long de la semaine (décor du centre, jeux...) et partagée avec tous les enfants : voyage dans les îles, rencontre avec les extraterrestres, exploration aventurière, dégustation de bonbons, voyage en mer ou découvertes avec les savants-fous... Des ateliers ont également rythmé les semaines d'été des petits, qui, par groupe d'âge, ont pu ainsi s'atteler à l'expression artistique avec la calligraphie, le graff' ou le street painting ; réaliser des expériences nouvelles grâce aux Chercheurs en herbe venus leur infuser la culture scientifique ; ou apprendre à gérer leurs émotions avec l'atelier pédagogique du CODES83. Un bel été où chaque semaine a été l'occasion d'apprendre tout en s'amusant !



Accueil de loisirs de La Capelle : 04 94 31 53 61



MAISON DE JEUNES

DES VACANCES D'ÉTÉ BIEN REMPLIES !

CETTE ANNÉE ENCORE, TOUT A ÉTÉ MIS EN ŒUVRE POUR OFFRIR AUX JEUNES INSCRITS À LA MAISON DE JEUNES UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS ALLIANT CULTURE ET LOISIRS.



Les deux premières semaines de juillet, les ados ont pu profiter de bon nombre d'activités sportives, ludiques et culturelles dans la joie et la convivialité : ateliers d'expression, jeux de société, urban challenge, squash, roller gliss, initiation au langage des signes, escape game, accrobranche, activités manuelles, sorties plage ou séances de cinéma à la MDJ... Le séjour à Vias-Plage a fait l'unanimité auprès des 15 adolescents qui ont partagé de beaux moments et de nombreuses activités estivales grisantes : paddle, bouée tractée, jeux de rôle, planche à voile, tournoi de pétanque, volley-ball, piscine et... détente !! Vivement l'année prochaine !

Info Maison de jeunes : 06 21 96 26 48 - MDJ La Farlède



INTERVIEW

LE PROJET SPORTIF 2020-2026 à La Farlède



ALAIN GUEIT, ADOINT AUX SPORTS ET AUX RESSOURCES HUMAINES

ADJOINT AUX SPORTS, ALAIN GUEIT, RÉPOND À 5 QUESTIONS SUR LE PROJET SPORTIF DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE POUR LES SIX PROCHAINES ANNÉES.

Quel constat dressez-vous concernant le sport à La Farlède à l'orée de cette nouvelle mandature ?

Durant les deux derniers mandats, La Farlède a rattrapé son retard en matière d'équipements sportifs structurants et de proximité. Notre commune dispose désormais d'installations suffisantes pour permettre la pratique d'un grand nombre d'activités sportives. Nous pouvons estimer aujourd'hui que la quasi-totalité des pratiques sportives courantes sont couvertes.

Le mandat 2020-2026 ne nécessitera donc pas de dépenses lourdes en la matière. Dans le courant de la mandature, le projet privé « Unifive » à « La Petite Tourrache » viendra compléter l'offre d'infrastructures avec d'autres activités dont notamment un mur d'escalade et une piscine. La municipalité négociera une tarification préférentielle pour les Farlédois et les scolaires avec les porteurs du projet.

Quels sont les objectifs sportifs de la municipalité pour les six années à venir ?

L'objectif principal est de garantir un accès au sport à tous les Farlédois. Nous devons désormais optimiser l'utilisation de nos installations.

Pour cela nous avons identifié les créneaux horaires les plus adaptés pour chaque installation et pour chaque type de pratiquant. Le principal challenge consiste à concilier le fait que nous avons un tissu associatif très dynamique, qui se développe en permanence et qui compte toujours plus d'adhérents avec nos équipements et leur capacité d'utilisation.

Cela demande de la concertation, de la compréhension réciproque et parfois quelques concessions. Le but est de ne léser personne.

Quels sont les principaux axes de la politique sportive de la commune ?

Nous avons retenu avec mes collègues de la commission des sports trois axes de développement :

- Le sport éducation tout d'abord. Nous devons donner le goût du sport aux enfants. C'est aussi un vecteur essentiel pour faire de nos enfants des citoyens et pour leur transmettre les valeurs essentielles de la vie en société.
- Le sport santé, loisirs et handicap ensuite. Les vertus thérapeutiques mais aussi sociales du sport ne sont plus à démontrer. C'est vrai pour les personnes en situation de handicap comme pour les personnes valides jeunes et moins jeunes.

Dans cette optique, l'offre d'activités proposée par l'École municipale des sports (EMS) se doit d'être complémentaire à l'offre sportive associative. Une offre relative au sport santé sera d'ailleurs proposée par l'EMS en relation avec le CCAS dès la prochaine rentrée (voir encadré ci-contre).

• N'oublions pas enfin, le sport compétition. Notre service des sports se tient à la disposition des clubs pour les accompagner dans leurs réflexions stratégiques et dans la conduite de leurs projets associatifs.

Quels sont les moyens que la municipalité peut mettre en œuvre pour soutenir le milieu sportif ?

Comme elle l'a toujours fait, notre commune continuera de mettre en avant les acteurs du milieu sportif en faisant la promotion de leurs actions au travers de ses supports de communication (bulletin municipal, réseaux sociaux, site Internet).

Notre service communication apporte également un soutien logistique à toutes les associations farlédoises lors des événements qu'elles mettent en place (création graphique, affichage...).

Le Forum des associations, qui se tient chaque année à la rentrée, reste également un rendez-vous important pour les clubs.

La commune se propose encore de les accompagner dans leur développement en jouant un rôle d'intermédiaire entre les structures sportives et les acteurs économiques (commerçants, artisans, entreprises). À cet effet, nous allons organiser des rencontres entre les entreprises et les clubs afin d'initier de nouveaux partenariats, sponsoring ou autres.

Quels sont vos attentes en matière sportive pour les années à venir ?

Nous souhaitons renforcer les animations en nous appuyant sur des événements nationaux ou internationaux. À cet effet, nous avons déposé un dossier de candidature pour obtenir le label "Terre de Jeux 2024" (voir encadré ci-contre).

Nous avons également en projet l'organisation d'une « semaine du sport » vraisemblablement au mois de juin prochain en lien avec les associations, le scolaire mais aussi la culture et le patrimoine.

Nous avons aussi la volonté de relancer la soirée de récompenses des meilleurs sportifs farlédois qui pourrait se tenir en point d'orgue de cette semaine. Cette soirée serait aussi dédiée au bénévolat. Une façon pour nous de remercier l'ensemble des bénévoles pour leur investissement constant depuis de nombreuses années.

Enfin, nous aspirons à la création d'une nouvelle dynamique entre la commune et les associations sportives pour échanger sur les projets et les événements.

LE PROGRAMME DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS VIENNENT COMPLÉTER CELLES PROPOSÉES PAR LES CLUBS. ELLES PERMETTENT ÉGALEMENT UN ACCÈS SUR DES CRÉNEAUX HORAIRES DIFFÉRENTS.

Tous les cours ont lieu au gymnase François-Pantalacci.



ACTIVITÉ	ÂGE	LUNDI	MERCREDI	JEUDI
BABYSPTS (DOJO)	4 ANS (MSM) 5 ANS (GSM)		11H - 12H 9H45 - 10H45	
LUDISPTS (GRAND PLATEAU)	6/7 ANS (CP & CE1)		15H - 16H	
MULTISPTS (GRAND PLATEAU)	8/11 ANS (CE2 AU CM2)		16H15 - 17H15	
CIRQUE (SALLE DE DANSE)	DÈS 7 ANS (CE1 AU CM2)		13H30 - 15H	
BADMINTON (GRAND PLATEAU)	TOUT PUBLIC		13H45 - 15H	
SPORT/SANTÉ	ADULTES (DÈS 16 ANS)	17H - 18H (SALLE DE DANSE)		17H - 18H (DOJO)

Les inscriptions sont lancées

Depuis le 1^{er} septembre, vous pouvez télécharger votre dossier d'inscription sur www.lafarledede.fr Rubrique Mes loisirs / Vie sportive / École municipale des sports, ou le retirer auprès du service des sports à l'adresse ci-dessous.

► Tarifs :

- Pour les Farlédois 55€ à l'année (90€ pour 2 et 110€ pour 3 adhésions de la même famille)
- Pour les résidents hors commune 75€ pour une adhésion (100€ pour 2 et 130€ pour 3 adhésions de la même famille).

Service des sports - Maison de la Jeunesse et des sports "Charles Rodolphe" (face au gymnase F. Pantalacci - 296 rue de la Gare) : 06 22 40 60 21 - 06 14 95 01 48

LA FARLÈDE CANDIDATE AU LABEL « TERRE DE JEUX 2024 »

LA VILLE DE LA FARLÈDE A DÉPOSÉ UN DOSSIER DE CANDIDATURE AUPRÈS DU COMITÉ D'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024 AFIN D'OBTENIR LE LABEL « TERRE DE JEUX 2024 ».

Ce label vise à impliquer les collectivités territoriales dans l'organisation d'actions de promotion du sport et JO 2024 :

- La célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux
- L'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport
- L'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

En retour, le label permet de donner de la visibilité aux actions et aux projets menés.





VIRGINIE CORPORANDY-VIALON
ADJOINTE AU MAIRE
ACTION SOCIALE • LOGEMENT SOCIAL • PETITE ENFANCE

ÉCOLE DE DANSE AUDREY LHOTE

« JE N'AI PAS VU LE TEMPS PASSER »

OUVERTE EN SEPTEMBRE 1999, L'ÉCOLE DE DANSE AUDREY LHOTE A 20 ANS D'ACTIVITÉ RÉVOLUTIONNAIRE. ELLE NE COMPTE AUJOURD'HUI PAS MOINS DE 250 ÉLÈVES ET RAYONNE SUR LA FARLÈDE ET AU-DELÀ.



« Si c'était à refaire, je referais exactement la même chose... ». Audrey Lhote repense avec fierté à ces 20 années écoulées à La Farlède. C'est ici, qu'en 1999 elle décidait de poser ses ballerines. À 25 ans, la jeune professeure diplômée en danse classique 3 ans plus tôt, se lançait dans l'aventure en ouvrant son école au 113 avenue de la République. « J'avais travaillé pour la mairie de Toulon, j'étais plus jeune que mes élèves, puis pour trois écoles privées. C'était sympa, mais l'envie de voler de mes propres ailes était déjà là », se souvient-elle.

« J'avais l'idée dès le départ de faire une école familiale. Je suppose que c'est ça qui a fonctionné, mais je ne pensais pas que l'école grandirait autant », avoue-t-elle. Sa personnalité, sa méthode et ses projets pédagogiques ainsi que l'amour d'un métier qu'elle pratique avec passion y sont sans doute pour beaucoup.

L'école grandit, ses élèves aussi

« Il ne faut pas être juste enseignant. Il faut être également pédagogue, chorégraphe et maman ». Cependant, l'école Audrey Lhote n'est pas une boîte à concours. « Ce n'est pas ma mentalité de laisser des enfants de côté pour me consacrer à certains qui iraient concourir, explique-t-elle. Elles et ils arrivent avec leurs qualités. Chacun a sa chance. Je préfère encourager la cohésion

Je préfère encourager la cohésion plutôt que la compétition

plutôt que la compétition. » En 20 ans, elle en a vu grandir de petites pousses, et elle adore ça ! « Je les vois grandir de leurs 4 ans à l'adolescence avec leurs bonnes phases et leurs mauvaises aussi, dit-elle avec le sourire. Certains élèves ont tellement grandi qu'elles me confient aujourd'hui leurs enfants... ».

L'école s'apprêtait donc à célébrer ses 20 ans, en juin dernier, à l'occasion de son gala de fin d'année. L'épisode épidémique en a hélas décidé autrement. « En quarante ans de danse c'est la première fois que je n'ai pas fait de gala », constate-t-elle. Le Gala est toujours un

grand moment de bonheur pour tous. De belles années se sont écoulées et d'autres sont à venir. « J'espère continuer le plus longtemps possible », dans les locaux de La Farlède qu'elle n'a pas l'intention de quitter. Elle entend d'ailleurs y apporter quelques modifications, rénovation et agrandissement sont en projet. « Je n'ai jamais voulu changer d'endroit, pour moi cette école a une âme ».

Un enseignement complet

Son diplôme de CAFEDANSE obtenu à Aix-en-Provence permet à Audrey Lhote d'offrir un enseignement complet. Elle dispense 11 niveaux de classique et 11 niveaux de modern jazz, ainsi qu'un atelier chorégraphique comptant une vingtaine d'élèves. Le centre propose également des cours de Street confiés à Carine Campus. L'école accueille de nouveaux élèves tout au long de l'année.

Info Renseignements et inscription : <https://ecolede danseaudreylhote.info> 113 avenue de la République - BP 11 rue de la Leydière 83210 La Farlède • 06 64 32 24 22 Ecolededanseaudreylhote

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

MOTEUR DE LA POLITIQUE SOCIALE DE LA VILLE

LE 23 JUIN DERNIER, COMME IL CONVIENT APRÈS CHAQUE ÉLECTION, UNE FOIS L'ÉQUIPE MUNICIPALE MISE EN PLACE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS A ÉTÉ RENOUVÉLÉ. L'OCCASION DE REVENIR SUR LE RÔLE ET L'ACTION DE CET ORGANE CLÉ DE LA COMMUNE.

Chargé de mettre en oeuvre une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées, le Centre communal d'action sociale (CCAS) joue un rôle primordial. Autrefois bureau de bienfaisance, le CCAS demeure un service de proximité qui apporte une aide aux administrés en difficulté. Il développe des activités et missions (dans le cadre légal et facultatif), pour assister et soutenir des populations plus vulnérables telles que les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle, les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées.

La particularité de cet établissement public communal réside dans son autonomie. En effet, le Centre communal d'action sociale mène une existence administrative et financière distincte de la commune. Elle dispose ainsi de son propre organe décisionnaire et d'un budget propre.

Son Conseil d'administration est toutefois présidé de plein droit par le maire, et se compose à part égale de membres élus en son sein par le Conseil municipal, et de membres de la société civile parmi lesquels doivent figurer : un représentant des associations de personnes âgées et de retraités, un représentant des associations de personnes handicapées, un représentant des associations familiales, ainsi qu'un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion. Depuis le 23 juin, 12 membres siègent au Conseil d'administration (cf encadré ci-dessous). C'est au sein de cette assemblée que sont définies les priorités de la politique sociale locale.



« Chaque Conseil d'administration décide des actions à mener en fonction des besoins sociaux identifiés sur son territoire, chaque commune ayant ses propres spécificités et enjeux », explique Bénédicte Gas, directrice du service. Une étude a été réalisée en 2018 pour définir ces besoins. « Elle fait ressortir qu'il y a une bonne mixité sociale à La Farlède ». Cependant, « 700 personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté et nous constatons une augmentation du nombre de familles monoparentales ».

Autre constat : l'augmentation et le vieillissement de la population farlèdoise « viennent étoffer le nombre de personnes âgées bénéficiant de nos services et animations » (ateliers de prévention santé, animations intergénérationnelles, semaine de l'âge d'or, repas printanier, Noël du CCAS, etc.).

En effet, l'indice de vieillissement, qui correspond à la part de la population de 65 ans et plus sur la population des moins de 20 ans, s'élève à 104,92% à La Farlède. Il est de 79,29% au niveau national. « Les projections montrent que le nombre des plus de 60 ans à La Farlède devrait progresser de 30% d'ici 2030, celui des 75 ans devrait quasi doubler, et ce dans un contexte de croissance de la population sur les prochaines décennies... », indique le rapport. « À l'avenir il va falloir s'occuper de beaucoup d'aînés et soutenir et accompagner les aidants », relève Bénédicte Gas.

Info Centre communal d'action sociale : 04 94 27 85 84 - ccas@lafarlede.fr

Le saviez-vous ?

La subvention annuelle de fonctionnement versée par la commune au CCAS représente la majorité de ses recettes à quoi s'ajoutent celles provenant de différentes prestations de services, legs et dons.

En bref...

Colis de Noël

À l'occasion des fêtes de Noël, les 8, 9 et 10 décembre prochains, le Centre communal d'action sociale organise une distribution de colis de Noël. Réservé aux farlèdois de 65 ans et plus non imposables, aux titulaires de l'ASPA et aux titulaires d'une carte d'invalidité avec un taux minimum de 80%, ce panier garni offre aux bénéficiaires de quoi composer un repas de fête digne de ce nom. Plus de 500 personnes, en couple ou en individuel, bénéficient chaque année de cette attention. Pour en bénéficier, s'inscrire sur rendez-vous auprès du CCAS entre le 5 octobre et le 10 novembre.

COVID-19 : animations annulées

Les risques toujours présents d'infection au coronavirus ont contraint le conseil d'administration à annuler un certain nombre d'animations organisées par le CCAS. La semaine de l'âge d'or qui se tient à l'automne n'aura pas lieu. Pour les mêmes raisons, en décembre, le repas de Noël, le réveillon des seniors qui réunit près de 400 convives, ne pourra être maintenu, tout comme la visite du marché de Noël à Toulon. Dans les conditions actuelles et pour la sécurité de tous et en particulier des plus fragiles, la prévention et la vigilance prévalent.

Ateliers à venir

Pour 2021, le CCAS prévoit la tenue d'ateliers de sophrologie au cours du premier trimestre, ainsi que sur l'habitat « conseils pratiques pour adapter son logement » qui devraient se tenir au printemps. Les ateliers numériques prévus en septembre 2020 seront reportés à partir de septembre 2021.



ACTEURS ÉCONOMIQUES FARLÉDOIS

RENCONTRE AVEC LES COMMERÇANTS

UNE PREMIÈRE RENCONTRE ENTRE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE ET LES COMMERÇANTS FARLÉDOIS S'EST TENUE LE 27 JUILLET DERNIER À LA SALLE DES FÊTES. CETTE RÉUNION A PERMIS D'INSTALLER LES MODALITÉS D'UN DIALOGUE ENTRE LA VILLE ET SES ACTEURS ÉCONOMIQUES.

La rencontre des commerçants avec des élus, ainsi qu'avec la Police municipale, a donné l'occasion de faire le point sur les différents sujets concernant la vie économique de la Ville. Durant cette première prise de contact entre les élus, les commerçants ont pu faire état de leurs doléances.

Des réponses ont pu être apportées à leurs préoccupations concernant, par exemple, le stationnement sur les places de livraison ou encore les responsabilités engagées en cas de non-port du masque par les clients dans les commerces. Les retours sur les premières animations musicales de l'été, mises en place par la municipalité, ont été plutôt positifs pour la grande majorité des personnes présentes.

Si cette année 2020 est très particulière en raison de la crise sanitaire, les commerçants se sont prononcés en faveur de l'organisation de manifestations similaires plus tôt dans l'année. Une doléance que la Ville a accueillie avec bienveillance d'autant qu'avec les fêtes de la musique et de la Saint-Jean, ainsi que la création d'une semaine du sport, le mois de juin 2021 s'annonce d'ores et déjà très animé.

Toutes les personnes présentes se sont retrouvées dans une même volonté d'instaurer une réflexion et un dialogue permanent entre la municipalité et les commerçants. Fort de ses 72 membres, l'Association des commerçants et artisans farlédais se pose comme l'interlocuteur le plus efficace.

Les animations de l'ACAF au programme

Tout en restant un solide soutien à l'ensemble de ses membres face à la crise sanitaire et à ses conséquences, l'ACAF reprend ses marques avec un programme d'animations pour les prochains mois sous réserve que les conditions sanitaires permettent de les tenir.

La fête d'Halloween sera reconduite avec son lot d'animations et de jeux. Les festivités de fin d'année sont également à l'étude avec probablement un repas de réveillon à un tarif réduit en partenariat avec le Gapeau Football Club (ESFF). L'année 2021 s'annonce



aussi festive avec des repas à thème dans les restaurants et la distribution de roses aux femmes à l'occasion de la Saint-Valentin. Fort du succès de sa première édition en 2020, le forum des métiers sera de retour en février 2021.



Association des commerçants et artisans farlédais :
06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - lafarledeacaf@gmail.com

MARCHÉ PROVENÇAL HEBDOMADAIRE

LE MARCHÉ VERS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

POUR ENRICHIR TOUJOURS PLUS SON MARCHÉ HEBDOMADAIRE ET LUI REDONNER SON ATTRACTIVITÉ D'ANTAN, LA VILLE FAIT APPEL AUX PRODUCTEURS LOCAUX.

Vous l'aurez sans doute remarqué avec plaisir, le marché provençal hebdomadaire de La Farlède s'étoffe quelque peu ! Commerce de proximité par excellence, le marché fut longtemps le poumon des cœurs de ville. Un lieu coloré et animé où la population aime s'y retrouver.

À La Farlède, il a perdu un temps cette prestance mais tend à y revenir. En effet, durant l'été, le marché qui se tient chaque mardi place de la Liberté, a retrouvé un certain regain. Une dynamique qu'il faut à présent entretenir et enrichir toujours pour offrir à la ville un marché digne de ce nom.

Les Farlédais ont déjà manifesté leur attachement à la tenue de ce marché hebdomadaire. Produits frais, fruits, légumes, poulets, poissons et articles artisanaux, l'offre se diversifie mais a encore besoin d'une participation plus importante de vendeurs.

Aussi la municipalité fait-elle appel aux producteurs locaux ainsi qu'aux commerces de proximité invités à sortir de leur boutique et présenter leurs articles en cœur de ville. Pour se faire ils peuvent contacter le service Cœur de ville.



Pour rejoindre notre marché hebdomadaire, service Cœur de ville : 04 94 27 85 87



FÊTE RÉGIONALE LES TERRASSES EN FÊTE

LE 1^{ER} JUILLET DERNIER, LA VILLE DE LA FARLÈDE ET L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLÉDOIS (ACAF) SE SONT ASSOCIÉES À L'INITIATIVE DE LA RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR EN ORGANISANT LA FÊTE DES TERRASSES.

Jusqu'à minuit en ce premier jour de juillet, les professionnels de la restauration et les Farlédais ont célébré les terrasses, ce symbole de convivialité par excellence et de liberté retrouvée après près de trois mois de confinement.

Réunis autour d'un apéritif chaleureux, et bien entendu en terrasse, tous ont partagé le plaisir de se retrouver, d'échanger et de profiter, tout simplement.

Cette grande fête régionale, qui reviendra chaque année, a été créée pour réunir les familles, les amis, les collègues de travail avec les propriétaires de restaurants, de bars ou de cafés, privés de leurs plus fidèles clients pendant ces quelques mois.

Ce fut un beau moment de convivialité autour des valeurs de partage qui a redonné vie aux terrasses, et a concouru à la relance d'une dynamique économique dans la commune.

Les restaurateurs farlédais ayant participé activement à cette première édition de la Fête des terrasses, l'Afterwork, le Makia et le Bar de la place (photo ci-contre) n'ont simplement eu qu'à demander leur kit auprès de la Région, composé de verres à pied, sous-verres, serviettes, sets de table, tabliers, t-shirts pour le service, mais aussi des affiches, banderole et fanions pour promouvoir l'événement et décorer leur établissement. Un jeu d'enfant ! Rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième édition !



Association des commerçants et artisans farlédais :
06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - lafarledeacaf@gmail.com



NOUVEAUX COMMERÇANTS

Bienvenue à La Farlède !

Nouveaux commerçants, faites-vous connaître auprès du service communication au

04 94 01 47 16 ou à communication@lafarlede.fr
communication.lafarlede@hotmail.fr

L'équipe du service communication se chargera de diffuser l'information sur tous les supports de communication dont elle dispose.



PÉPINIÈRE

Collaborateur qualifié pendant près de 20 ans au sein des Établissements Pelissier à La Farlède, Cyril Schirmeyer a repris l'activité en 2018. L'exploitation implantée depuis Impasse de la Castillette, toujours à La Farlède (en face La Castille plus précisément) s'étend sur près d'un hectare.

Formé au Lycée agricole de Hyères, Cyril Schirmeyer propose une gamme d'arbres et de plantes de qualité parfaitement adaptées au climat méditerranéen, et plus particulièrement à notre région : oliviers, palmiers, arbres d'alignement et d'ombrage, agrumes... Il répond également aux recherches et demandes personnalisées pour des variétés de végétaux peu courants ou rares. Il pratique une culture hors-sol uniquement d'extérieur et en serre froide.

Depuis le 1^{er} août 2020, l'entreprise a changé de nom pour devenir "Pépinière La Castillette".

- Adresse : Impasse de La Castillette
- Téléphone : 06 77 84 42 16
- Courriel : sc.lapepinier@gmail.com
- Facebook / Instagram : Pépinière La Castillette - @pepinierelacastillette



ANIMATIONS

LE COUDON CONCERT BAND, ORCHESTRE OFFICIEL DE LA VILLE

LA FARLÈDE A DEPUIS PEU SON ENSEMBLE MUSICAL. UN ORCHESTRE QUI ACCOMPAGNERA LES GRANDS MOMENTS DE LA COMMUNE.



À la rentrée, un orchestre de concert municipal est venu enrichir le tissu associatif local. Ensemble musical rassemblant une trentaine de musiciennes et musiciens, le Coudon Concert Band tel que la formation se nomme aujourd'hui, se compose principalement d'instruments à vent et d'une section rythmique. Amateurs bénévoles, passionnés de musique, ils ont par le passé accompagné les communes voisines dans leur vie culturelle et associative. Présidée par Loïc Quignon, l'association cultive un véritable sens social qui en fait une véritable famille.

À présent, c'est à La Farlède que le groupe a souhaité être rattaché en devenant l'orchestre officiel de la Ville et en animant les événements qui rythment notre commune.

Éclectisme

Sous la direction d'Alain Cordona, l'orchestre du Coudon Concert Band, dans lequel évoluent également son épouse et son fils, a commencé ses répétitions à la salle des fêtes. L'ensemble aborde un répertoire éclectique et original, explorant divers univers musicaux comme le jazz, la musique latino, la variété ou les musiques de film.

Les arrangements sont signés par le directeur musical lui-même ! Ce dernier dirige l'ensemble depuis 2012. Diplômé du conservatoire de Metz, ancien directeur (de 2004 à 2011) du Big band de Jarville - « une référence dans l'Est de la France ! » - il a dans le même temps été premier trombone de l'orchestre d'Harmonie de Vandœuvre classé en excellence nationale. Il

est aujourd'hui premier trombone du prestigieux Big band de Denis Gautier et met à présent son énergie, sa passion, comme « son petit grain de folie », au service des événements farlèdois.

Avec lui, la formation tend à apporter joie, musique, culture et union afin de contribuer à la dynamique de la commune en étant présent tout au long de l'année. Leur première prestation en tant que Coudon Concert Band a ainsi pu être appréciée le 28 août dernier.



Le Coudon concert band - Catherine Cardona : 06 89 67 27 44 - ccardona@laposte.net
<http://www.toulonconcertband.fr>

RENDEZ-VOUS

LE FORUM DES ASSOCIATIONS 2020

POUR LA RENTRÉE, C'EST LE SAMEDI 5 SEPTEMBRE DERNIER QUE S'EST TENU LE TRADITIONNEL FORUM DES CLUBS ET ASSOCIATIONS SOUS LES PLATANES DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ, DANS UN CONTEXTE DE PRÉCAUTION SANITAIRE IMPORTANTE.



Le nouveau guide est disponible !

Culture, sports, musique, théâtre, action humanitaire : le choix est dense. Retrouvez le nouveau guide en mairie, au service associations, dans tous les lieux publics et sur www.lafarlede.fr ou en scannant ce code



À fin de répondre aux mesures de précaution sanitaire imposées à cette période, c'est un forum un peu particulier qui s'est tenu samedi 5 septembre devant l'Hôtel de ville, sans démonstrations visuelles, comme il était de coutume pour ce rendez-vous annuel. L'objectif a néanmoins été atteint, en réunissant pour une belle matinée les représentants des clubs et associations, et les familles farlèdoises venues s'informer, découvrir ou redécouvrir les activités proposées dans la commune tout au long de l'année ainsi que les nouvelles associations installées.

L'offre associative est généreuse à La Farlède, avec plus de 130 associations, actives et impliquées mais elle est aussi variée, et pour tous les âges : activités sportives (en solo ou en club), culturelles, caritatives, ludiques, environnementales, ou de bien-être...



Service festivités : 04 94 33 24 40 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Espace associatif et culturel de la Capelle - 160 chemin du Partégal

ASSOCIATIONS

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS : TRANSPARENCE ET SOLIDARITÉ

LE 20 JUILLET DERNIER, LE CONSEIL MUNICIPAL VOTAIT LES ATTRIBUTIONS AUX ASSOCIATIONS. EN CETTE ANNÉE TRÈS PARTICULIÈRE LES SUBVENTIONS ONT ÉTÉ REVUES À LA BAISSE. AUCUNE SURPRISE CEPENDANT POUR LES ASSOCIATIONS QUI ONT ÉTÉ CONTACTÉES EN AMONT AFIN DE FAIRE UN POINT SUR LEUR PROJET ASSOCIATIF, LEUR SITUATION FINANCIÈRE ET D'ÉCHANGER SUR LEURS BESOINS.

« Ce fut une année en pointillé, quasiment blanche pour la plupart des associations, beaucoup de manifestations n'ont pas eu lieu. Toutes les associations n'ont donc pas réalisé les dépenses prévues », rend compte Sandrine Astier, adjointe déléguée aux associations. C'est donc dans la transparence, en recevant chaque président que la municipalité a travaillé le montant des dotations. À la base, il a été décidé d'accorder la moitié de la subvention de l'année précédente, « sur ce critère nous avons réajusté en prenant soin de ne mettre aucune association en difficulté », explique l'élue. « Pour cela, avec Alain Gueit l'adjoint aux sports, nous avons rencontré toutes les structures, on ne voulait léser personne... Tout a été fait en toute transparence, les associations ont joué le jeu avec beaucoup de compréhension et de solidarité. Nous les en remercions, cet effort collectif a permis en partie de compenser les charges engagées par la Ville au regard de la crise sanitaire ».

Le Conseil municipal a cependant décidé d'augmenter la subvention de l'Association des commerçants et artisans farlèdois (ACAF), afin de soutenir et d'accompagner, au-delà des mesures d'exonération prises par la commune, ce secteur d'activité particulièrement exposé lors de la crise sanitaire. À titre illustratif, cette subvention a notamment permis à l'ACAF d'organiser en partenariat avec la Ville, les animations estivales, du 24 juillet au 28 août, destinées également à soutenir le commerce de proximité. Par ces mesures, les élus tiennent aussi à saluer le dynamisme de l'ACAF, une structure qui a su se mobiliser et se mettre au service de la population au plus fort de la crise sanitaire.

Les cours de Leï Bourscarles délocalisés

Compréhension encore entre les associations qui ont bien voulu aménager leurs créneaux pour faire de la place aux cours de Leï Bourscarles. En effet, l'association, qui compte quelque 360 adhérents, ne pouvait plus assurer ses séances au sein de l'école Gensol-

len comme cela se faisait auparavant. En cause, les contraintes sanitaires liées au risque Covid. Désormais, Leï Bourscarles retrouvera ses membres tantôt à la salle des fêtes, tantôt dans la salle de la Fontaine dorée à Charles Rodolphe ou encore à la salle de la Tuilerie.

Retrouvez la liste des subventions aux associations et autres organismes sur www.lafarlede.fr ou en scannant ce code



Service festivités, vie associative : 04 94 33 24 40
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 17h
Espace associatif et culturel de la Capelle
160 chemin du Partégal

COMITÉ OFFICIEL DES FÊTES

MISS LA FARLÈDE RECONDUITE POUR UNE ANNÉE

Il n'y aura pas de nouvelle élection de Miss La Farlède cette année. En effet, les principales manifestations où la demoiselle aurait dû paraître ayant été annulées, la Ville et le Comité officiel des fêtes ont décidé de prolonger le mandat de Sérèna Trouche, Miss La Farlède 2020, sur l'année future, ainsi que celui d'Alexandra Chochoy et Alizée Grimaldi, respectivement 1^{re} et 2^e dauphine.

La soirée de gala du 7 novembre est toutefois maintenue à la salle des fêtes. Elle devrait réunir les anciennes miss pour un moment festif et dansant.



À vos agendas !

Gala des Miss La Farlède, soirée spectacle
Samedi 7 novembre
20h, à la salle des fêtes



Informations et réservations :
Comité officiel des fêtes : 06 33 71 15 42
coffarfarde@gmail.com - [COF La Farlède](https://www.facebook.com/COF.LaFarlède)



© M. Mangin - photographie





LUDVINE MANGOT
ADJOINTE AU MAIRE
CULTURE

GAPEAU FM 100.9

16 ANNÉES DE BONNES ONDES

CRÉÉE EN 2004, GAPEAU FM 100.9 POURSUIT L'AVENTURE POUR SA 17^E ANNÉE ET OUVRE UNE NOUVELLE GRILLE DE PROGRAMMES.

Une équipe renforcée et de nouveaux aménagements de programmes s'annoncent d'ores et déjà pour cette rentrée 2020 sur GapeauFM 100.9, la radio associative de la Vallée du Gapeau.

« La radio va se parer d'un nouvel habillage, un toilettage d'automne indispensable ! », souligne René Long, le directeur. Il faut dire que « l'actuel date d'au moins six ans ».

Voilà 16 années déjà que son équipe anime les ondes depuis le 18 avenue des Aiguiers à Solliès-Pont. Soutenue par la collectivité*, cette radio associative n'a eu de cesse de chercher à « valoriser les femmes et les hommes, les métiers et les savoir-faire, les associations, les trésors humains, culturels et sportifs, le territoire et la protection de l'environnement de sa zone d'écoute ». Une belle motivation pour cette radio 100% locale qui couvre quelque 18 communes et leurs 150 000 administrés.

« C'est une radio de proximité qui de fait participe au renforcement du lien social. Elle accompagne les personnes isolées, elle joue un rôle de diffusion de l'information en temps réel en cas de catastrophe naturelle comme les inondations, les incendies, la crise sanitaire... », explique René Long.

Elle assure également une mission pédagogique auprès des écoles et collèges. Cette année, la radio organisera des ateliers radiophoniques avec le Centre médico-psychologique enfants et adolescents (CMPEA) de Hyères. Une fois par semaine, le mercredi de 16h à 18h, « 3 à 4 jeunes viendront au studio accompagnés d'un pédopsychiatre, les thématiques seront choisies en fonction de l'actualité ».

Par ailleurs, de nouvelles rubriques font leur apparition à l'antenne, du lundi au vendredi. Elles abordent diverses thématiques : zéro déchet, économies d'énergie, jardin bio, naturopathie, le Var secret.

À noter que la radio recherche des bénévoles pour animer une émission sur la variété espagnole et une autre sur le jazz. Si l'aventure vous tente...



*Gapeau FM 100.9 est subventionnée par la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau et dispose gracieusement de locaux communaux - 18 avenue des Aiguiers, 83210 Solliès-Pont - 04 94 28 15 10



La grille des programmes

LES RENDEZ-VOUS QUOTIDIENS :

- 7h/9h : La Matinale avec Jérémy (infos locales et nationales, météo, trafic routier, horoscope...)
- 9h/12h : Par ici les sorties avec René (théâtre, cinéma, concerts, expos, conférences...)
- 17h/19h : La bonne soirée avec Isabelle (infos locales et nationales, météo, trafic routier, idées de sortie...)

LES ÉMISSIONS THÉMATIQUES :

- Lundi 19h/21h : On rembobine avec Lionel (nouveau!) de 1965 à 1995. Chaque semaine, une année sera passée au crible avec ses événements et sa musique.
- Mardi 19h/21h : direction l'Afrique avec le Gapeau Passion de Gil, l'émission la plus ancienne du paysage audiovisuel local.
- Mercredi 19h/21h : Rock'in chair avec Lionel un mercredi sur deux
- Jeudi et vendredi 19h-21h : livres (avis aux amateurs)

RENCONTRE ARTISTIQUE

ERASMUS + MOBILITY : MOUVEMENT POUR LA MER 2020

LE 7 SEPTEMBRE DERNIER, DIX-HUIT DANSEURS EUROPÉENS, GRECS ET FRANÇAIS, DONT LA MOITIÉ EN CONDITION DE HANDICAP, ONT MIS LA PLACETTE DU MOULIN DE LA CAPELLE EN MOUVEMENT.

Une belle présentation du travail accompli dans le cadre de la rencontre artistique du projet "Mouvement pour la Mer" Erasmus + Mobility jeunesse 2020, porté par l'association farlédoise Au nom de la danse et la Compagnie DK-Bel (de Villiers-le-Bel), en collaboration avec l'association Theama Theater (Grèce). Inspirés par la mer, qui a servi de base à la création, par son mouvement, aussi tempétueux que doux et par son immensité, ils ont créé une chorégraphie commune offerte ainsi au public.

« Après deux projets Erasmus autour de la danse et la mer - « Fais danser la mer » en 2018 et « Entre Mer et terre » en 2019 -, avec Sophie Bulbulyan (C^o DK-Bel) nous avons voulu continuer sur cette même thématique, autour de la Méditerranée que nous retrouvons aussi bien en Grèce qu'ici, explique Cécile Martinez directrice de l'association Au nom de la danse. Cette année nous avons souhaité y associer une dimension environne-

mentale autour de la biodiversité et du respect du milieu marin », poursuit-elle. Durant 5 jours, entre ateliers artistiques danse et création, les jeunes avec ou sans handicap, se sont retrouvés dans le cadre d'activités aquatiques avec l'association O'Vivir, pour découvrir la mer à travers la plongée, la randonnée palmée ou le sea bob. La découverte de l'écosystème méditerranéen était également au programme avec la visite du Jardin du Rayol. « La base commune de ces ateliers aura été d'initier ces jeunes au respect de soi, des autres et de la nature », souligne Cécile Martinez.

De quoi inspirer ces jeunes artistes qui ont su magnifiquement donner vie à ce Mouvement pour la mer.



Cécile Martinez - Directrice de Au nom de la danse : 06 07 89 47 26



SCIENCE-FICTION

UN NOUVEAU MONDE PAR ÉMILIE MAROT

QUAND ÉMILIE MAROT SE LANCE DANS L'ÉCRITURE CE N'EST PAS UN, NI DEUX, MAIS TROIS VOLUMES QUI PRENNENT CORPS EN QUELQUES MOIS.



À la suite de problèmes de santé l'immobilisant à domicile, cette Farlédoise de 27 ans s'est plongée dans cette aventure passionnante et n'en décroche plus. C'est en septembre dernier, tout juste diplômée d'un master MEEF langue espagnole, qu'elle commence son premier roman sur fond de fantastique. Trente jours plus tard le premier tome était déjà écrit et proposé à la vente. Six mois plus tard elle mettait un point final au troisième. Une cadence impressionnante !

Avec cette trilogie, la jeune femme nous entraîne dans une quête où l'intrigue prend place dans un futur proche. Le récit, écrit à la première personne, plonge le lecteur dans la peau de Jeff, matricule 532 794. Ce jeune adulte est en recherche de vérité. Depuis l'âge de 5 ans, il est enfermé dans un grand bâtiment de béton où chacun est isolé dans une chambre. Pourquoi sont-ils enfermés, privés de contact et classés par aptitudes ? Survivants d'une catastrophe qui aurait fait disparaître le monde ? Élevé dans ce système, il ne se souvient pas comment, ni pourquoi ils sont arrivés là. Il garde toutefois le souvenir d'une petite fille dont il a été séparé à son arrivée. C'est elle qu'il recherchera en premier... Si la situation que nous avons traversée avec le confinement fait un peu écho à la trame de cette aventure, elle n'en a aucunement influencé l'écriture. Déjà très avancée dans son histoire, et elle-même

confinée pour raisons de santé, la crise sanitaire lui a simplement donné plus de temps.

« L'idée de ce roman m'est venue en rêve. Il y avait des gens rangés dans des cases », explique Emilie Marot, qui, d'un songe, déroule en un temps record une aventure extraordinaire de 645 pages. Également licenciée en psychologie, la jeune Emilie Marot travaille ses personnages autour des sentiments, de leurs idées et comportements...

À peine ce roman de science-fiction achevé, la jeune femme est déjà engagée dans l'écriture d'un nouveau livre. Une nouvelle quête mais sur une thématique différente. Moins de fantastique mais beaucoup de psychologie pour dépeindre le parcours d'une femme amnésique sur les traces de sa mémoire.

« Un nouveau monde », (T1 L'arche, T2 L'extérieur, T3 Le dénouement)

- Disponible sur Amazon.com en e-book.
- Une version brochée est proposée à 12 euros le tome et à 26 euros la trilogie complète.
- Également sur demande sur www.facebook.com/Emilie.Marot0/



Service culture - Médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30

CULTURE

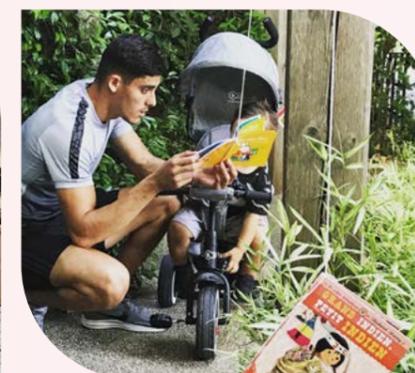
FESTIVAL PARTIR EN LIVRE

POUR SORTIR DU CONFINEMENT, EN JUILLET DERNIER LA MÉDIATHÈQUE PARTICIPAIT AU FESTIVAL "PARTIR EN LIVRE" QUI MET, CHAQUE ANNÉE, LA LITTÉRATURE JEUNESSE À L'HONNEUR.

À cette occasion l'équipe de la médiathèque Eurêka a animé le jardin Pagès, les vendredi 17 au soir et samedi 18 juillet au matin. Contes, jeu de l'oie géant et arbres à histoires ont transporté les enfants et leurs familles dans l'univers littéraire... Un moment convivial pour les tout-petits comme les plus grands.



Service culture - Médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30 - mediatheque@lafarlede.fr



MÉDIATHÈQUE

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Afin de mener à bien la rentrée littéraire à la Médiathèque Eurêka, un coup de main serait bienvenu pour aider à l'équipement des documents : couverture, tampons, antivol, côte... ainsi qu'au rangement. Aussi fait-elle appel aux Farlédois bénévoles désireux de rendre service.

Entre le mardi et samedi selon la disponibilité. Il est nécessaire d'avoir une certaine aisance manuelle.



Médiathèque Eurêka



Service culture - Médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30 - mediatheque@lafarlede.fr



"LES VENDREDIS DE L'ÉTÉ"

LES VENDREDIS ONT ASSURÉ UN ÉTÉ MUSICAL



EN RAISON DES CIRCONSTANCES POST-COVID, LES FESTIVITÉS ESTIVALES ONT ÉTÉ LIMITÉES. NÉANMOINS, LE SERVICE FESTIVITÉS EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLÉDOIS ONT ORGANISÉ DES RENDEZ-VOUS MUSICAUX CHAQUE VENDREDI DU 24 JUILLET AU 28 AOÛT.

Chaque vendredi soir de l'été, la place de la Liberté et l'avenue de la République les 31 juillet et 28 août, ont été le théâtre de concerts, spectacles et animations musicales aussi variées que diversifiantes, avec une programmation éclectique : concert de rock, radio-crochet, soirée années 80, orchestre, émission de radio en direct, concerts de rue... Il y en a eu pour tous les goûts. Une invitation à la fête musicale appréciée par les Farlédois comme les

commerçants du centre-ville qui ont disposé leurs terrasses et accueilli les visiteurs pour de bons moments conviviaux et de partage.



Service festivités : 04 94 33 24 40

Association des commerçants et artisans farlédois : 06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87

Vendredi 24 juillet :
Radio-crochet & soirée années 80 by destination music

Vendredi 31 juillet :
Animation musicale avec Eddy François, concert rétro quinguette by Destination music

Vendredi 7 août :
Soirée musicale avec Eric Deejay et ses chanteurs

Vendredi 14 août :
Spectacle musical Les quinguettes du sud by DJ Dam et Jean-Pierre Savelli

Vendredi 21 août :
TopFM 88,6 pour une émission en direct & concert de Jack Troster

Vendredi 28 août :
Concerts du Toulon Concert Band, Latitude rock, Puzzle 31 et Le P'ti apéro improvisé